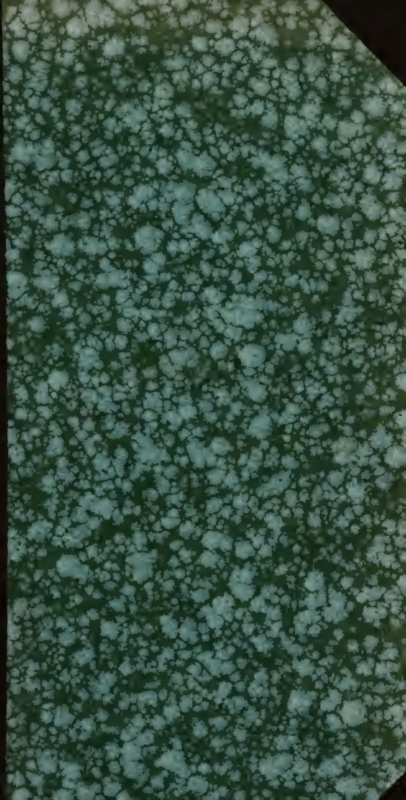
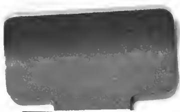






BIBLIOTHÈQUE

DES CHEMINS DE FER

DEUXIÈME SÉRIE

HISTOIRE ET VOYAGES

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon

LE

CARDINAL MAZARIN

PAR H. CORNE

(ancien représentant)

(1642—1661)



PARIS

LIBRAIRIE DE L. HACHETTE ET C[ie]

RUE PIERRE-SARRAZIN, N° 14

1853



LE

CARDINAL MAZARIN.

I.

Origine et jeunesse de Mazarin.

Le cardinal Mazarin est une de ces figures historiques qui laissent longtemps la postérité indécise, et qui, par la diversité des aspects, appellent et justifient les jugements les plus contraires. Parmi ses contemporains, s'il eut les hommages des courtisans et l'admiration réfléchie de quelques esprits élevés, il recueillit largement la haine et les mépris même de la foule. Les moralistes sévères ne feront jamais grâce à ses passions sans grandeur, à ses moyens tortueux de fortune et de gouvernement; mais l'histoire marquera toujours une place considérable à cet homme qui ne craignit pas de se porter l'héritier du grand Richelieu, qui sut retenir vingt ans le pouvoir au milieu des plus étranges vicissitudes du sort, qui lassa et vainquit l'un

après l'autre ses ennemis, lesquels étaient aussi ceux de la France, et qui enfin eut l'insigne honneur d'inaugurer par une politique habile et heureuse le règne éclatant de Louis XIV.

Jules Mazarin naquit, en 1602, à Piscina, dans les Abruzzes, province des États de Naples. Les historiens varient sur son origine : les uns le font descendre d'une famille noble de la Sicile, obligée de s'expatrier pour fuir des proscriptions politiques ; Mazarin, au faîte des grandeurs, s'attachait à cette version et parlait volontiers de la noblesse de sa race ; d'autres, moins bienveillants, lui donnent pour père un marchand sicilien qui, après avoir fait banqueroute à Palerme, s'était réfugié sur le continent, et était venu s'établir dans les États du pape.

Quoi qu'il en soit à cet égard, Jules Mazarin annonça dès l'enfance les dispositions les plus heureuses, et fut élevé avec soin. Il fit au collége des jésuites, à Rome, de brillantes études. Distingué par Jérôme Colonna, légat du pape, il suivit en Espagne son protecteur. Les universités de ce pays jouissaient alors du plus grand renom. Le jeune Mazarin alla compléter et perfectionner ses études dans celle d'Alcala, une des plus célèbres. De retour en Italie, il prit la carrière des armes (1623).

L'Italie, à cette époque, était depuis plus d'un siècle le point de mire de l'ambition rivale de l'Es-

pagne et de la France. Ces deux grandes puissances convoitaient les belles plaines qui s'étendent au pied des Alpes, et leurs armées bien des fois s'y étaient heurtées comme dans un champ clos. Cette rivalité de deux États formidables, également animés de l'esprit de conquête, plaçait dans la situation la plus difficile les puissances secondaires de l'Italie, principalement le duc de Savoie, maître du passage des Alpes, et la cour de Rome, qui était prépondérante dans le midi de la Péninsule. Chacun des deux cabinets s'efforçait d'entraîner dans son alliance et Rome et la Savoie. De leur côté les papes, dont la diplomatie était depuis longtemps renommée pour sa prudence et son habileté, s'épuisaient en expédients, soit pour apaiser les différends des deux grandes puissances et se faire accepter comme médiateurs, soit pour se maintenir neutres au milieu de leurs conflits; ils entretenaient une armée pour sauvegarder leur position, mais en réalité leurs officiers étaient plutôt des négociateurs que des hommes de guerre. Ces circonstances, au milieu desquelles Mazarin entra dans les troupes papales, servirent à merveille son génie fin et délié.

Il faisait partie du corps d'armée que la cour de Rome entretenait dans la Valteline (1624), lors des démêlés de la France avec l'Espagne et avec le pape, à l'occasion de cette province. Le cardinal de

Richelieu trancha d'un coup vigoureux ces difficultés, en envoyant dans la Valteline une armée française pour arrêter les Espagnols et forcer le pape à se prononcer. Avec la cour de Rome on en vint bientôt aux accommodements. Un jeune capitaine fut chargé par le commandant en chef des troupes papales de négocier avec le général français, le marquis de Cœuvres, et s'en acquitta avec une rare habileté. Cet officier, c'était Mazarin; son savoir-faire fut apprécié et applaudi à Rome, et dès ce moment le saint-siége l'employa pour des missions délicates.

En 1630, les Espagnols irrités de la prise de la citadelle de Casal, en Piémont, par les Français, étaient venus à leur tour mettre le siége devant cette place, et faisaient de grands efforts pour la réduire. Cependant une armée française s'approchait, et les Espagnols s'apprêtaient à recevoir la bataille sous les murs de Casal ; déjà le canon grondait et la fusillade était assez vivement engagée, quand les Français virent sortir des lignes ennemies et se diriger vers l'état-major de leur armée un cavalier qui traversait la plaine en élevant au-dessus de sa tête une feuille de papier et en criant : « La paix ! » Il eut bien de la peine à obtenir qu'on cessât le feu, et ce ne fut qu'au péril de sa vie qu'il put arriver auprès des maréchaux commandant l'armée française : on reconnut alors

dans ce hardi parlementaire Jules Mazarin, envoyé par les généraux espagnols et porteur d'une convention en vertu de laquelle les troupes des deux puissances évacueraient la province envahie, le Montferrat, et cesseraient les hostilités. Mazarin sut faire accepter ces conditions, et on loua beaucoup dans les deux camps l'énergique résolution et l'habile conduite du négociateur.

II.

Mazarin embrasse la vie ecclésiastique et se voue à la diplomatie.

Dès ce moment Mazarin connut bien dans quelle voie il pouvait surtout rencontrer la fortune. Il se voua à la diplomatie, quitta l'état militaire et prit l'habit ecclésiastique. A cette époque, dans toutes les cours de l'Europe, l'Église était le chemin qui menait le plus sûrement aux grandes positions; à Rome, c'était la condition nécessaire des missions de confiance et des hauts emplois. Les calculs de Mazarin ne furent pas déçus. Le saint-siége sut l'apprécier, et le chargea à plusieurs reprises d'importantes négociations, dans lesquelles il révéla toutes les ressources d'un esprit pénétrant, maître de lui-même et d'une parfaite souplesse.

Ce n'était pas alors chose aisée, même au plus fin diplomate, que de tenir bien exactement la ba-

lance entre les deux intérêts, français et espagnol, qui se disputaient l'influence politique avec non moins de jalousie que la prédominance des armes. Mazarin ne tarda pas à inspirer de l'ombrage au cabinet espagnol; le premier ministre, duc d'Olivarès, qui lui imputait, non sans raison, plusieurs échecs de sa politique, s'efforçait de l'écarter des grandes affaires, et de le rendre suspect à la cour de Rome, comme ouvertement dévoué aux intérêts de la France. En revanche, Mazarin s'était fait un protecteur et presque un ami du plus puissant homme d'État de l'Europe, le cardinal de Richelieu. Ce grand politique avait bientôt distingué dans l'abbé diplomate un esprit d'élite, joignant à une merveilleuse sagacité une rare puissance de travail : il avait été frappé surtout de sa connaissance profonde des intérêts français dans la politique européenne. Mazarin de son côté s'était senti tout d'abord attiré, entraîné vers l'homme de génie, vers le grand ministre si capable de juger de sa valeur, et en si bonne position pour utiliser et récompenser ses services. Il n'eut pas à se repentir de l'option qu'il avait su faire. Le patronage de Richelieu aplanit devant lui tous les obstacles; il obtint du pape d'être envoyé en France, d'abord comme vice-légat à Avignon, puis comme nonce extraordinaire (1634). Louis XIII lui fit l'accueil le plus distingué. Richelieu, le voyant de plus près, l'ap-

précia mieux encore et l'attacha à ses desseins et à sa fortune. Il le soutint contre les inimitiés que son mérite même lui avait suscitées à la cour de Rome, demanda pour lui avec instances le chapeau de cardinal, et finit par l'obtenir, au commencement de 1642, en cette année où lui-même allait disparaître de la scène du monde et y laisser vide une si grande place. Il est à remarquer que Mazarin, quoique prince de l'Église, ne fut jamais ordonné prêtre. Il reçut à Narbonne le chapeau de cardinal des mains mêmes du roi. Les relations officielles de cette cérémonie le montrent « s'inclinant si bas en cette circonstance qu'il semblait être à genoux. »

III.

Mort de Richelieu. — Mazarin entre au ministère.

Mazarin, dans les dernières années du cardinal de Richelieu, était devenu son confident, l'agent le plus intime et le plus actif de sa politique. Lors de la conspiration de Cinq-Mars, il l'avait habilement servi en un point important; c'était lui qui, s'insinuant dans la confiance d'un des grands seigneurs compromis dans cette conspiration, le duc de Bouillon, alors prisonnier à Lyon, au château de Pierre-Encise, avait persuadé à ce seigneur que

le plus sûr moyen de se racheter de l'échafaud, c'était de céder au roi de France l'importante place de Sedan, qui couvrait la frontière des Ardennes. Joignant l'activité à l'adresse, à peine eut-il arraché au duc un ordre écrit pour la remise de cette place, qu'il courut lui-même à Sedan, sans s'inquiéter des partis espagnols entre les mains desquels il faillit tomber, se présenta inopinément à la duchesse, obtint qu'elle lui remît la place, en fit sortir la garnison, et prit possession de la ville au nom du roi. Richelieu, à son lit de mort, recommanda, dit-on, Mazarin à Louis XIII comme l'homme qui avait le mieux compris sa politique et qui était le plus capable de la continuer. Le roi, déférant à la volonté du grand homme, même lorsqu'il n'était plus, s'empressa d'appeler Mazarin dans le conseil (1642).

Il entrait dans le caractère du nouveau ministre et dans son plan de conduite de s'effacer tout d'abord, et de mitiger par la douceur des formes une politique sévère qu'au fond le roi voulait maintenir. Mais d'ailleurs, selon toutes les apparences, Louis XIII ne devait pas lui-même survivre longtemps à Richelieu; sa santé qui déclinait rapidement faisait prévoir un prochain changement de règne; et quand tous les courtisans se préparaient avec soin pour ce passage difficile, Mazarin n'était pas homme à vouloir y venir chargé de l'impopu-

larité et des haines accumulées par l'administration rigoureuse de son prédécesseur. Il prit donc dans le conseil une attitude et une place modestes, ne cherchant pas à attirer à lui les affaires, et travaillant surtout à appeler la clémence du roi sur les hauts personnages que le terrible cardinal avait frappés par l'emprisonnement, l'exil et la confiscation de leurs biens. Son influence ne fut pas étrangère aux mesures d'adoucissement et de réparation qui marquèrent cette époque : petit à petit les prisons d'État se vidaient; la Bastille rendait à la liberté des hommes considérables, des maréchaux de France, des princes du sang sur lesquels ses cachots s'étaient refermés depuis plus de dix ans; Gaston, le frère du roi, qui n'avait cessé de donner la main à tous les fauteurs de conspirations contre Louis XIII et son ministre, obtenait lui-même grâce entière et reparaissait à la cour.

Louis XIII, même en approchant de sa fin, conservait contre la reine Anne d'Autriche ces profondes rancunes qui avaient jeté tant de trouble dans sa vie intérieure. Et cependant l'héritier du trône était au berceau. Une régence devenait inévitable, et Louis se voyait avec douleur obligé, d'après les traditions et les lois de la monarchie, de laisser la régence à la mère du royal enfant. Mais il n'avait qu'une préoccupation, c'était de prendre des mesures pour donner des limites et

des contre-poids à l'autorité de la future régente. Dans le conseil se trouvait un ministre, des Noyers, esprit médiocre, qui crut faire acte d'habileté en inclinant ouvertement vers la reine, et en s'alliant au père Sirmond, confesseur du roi, pour témoigner qu'il prenait à cœur les intérêts d'Anne d'Autriche et voulait étendre son autorité comme régente. Ministre et confesseur, tous deux payèrent cette faute de leur complète disgrâce. Mazarin ne se laissa point prendre au même piége; il savait à merveille quelle était la puissance vers laquelle il fallait désormais se tourner, mais il eut l'art de ménager les apparences. La reine ne tarda pas à être instruite, dans des conférences secrètes, du bon vouloir et de l'appui qu'elle rencontrerait chez le ministre. En même temps, pour tenir le roi sans défiance, on le laissa prendre les précautions les plus minutieuses pour limiter le pouvoir de la régente et la placer sous le contrôle d'un conseil dont Mazarin lui-même fut désigné membre. La reine ne s'inquiétait pas de ces vaines restrictions, qui devaient tomber le jour même où elle prendrait en main le pouvoir; Mazarin assurait sa fortune sous un nouveau règne. Des dehors d'hostilité et presque d'aversion couvrirent ce manége, si bien que la cour elle-même ne le soupçonna point.

IV.

Régence d'Anne d'Autriche. — Mazarin premier ministre.

Après une longue agonie troublée par les intrigues des partis qui s'agitaient et se menaçaient déjà au chevet même du monarque expirant, Louis XIII mourut (14 mai 1643) laissant le trône à son fils aîné Louis, à peine âgé de cinq ans. A propos de ce jeune prince, on rapporte que baptisé solennellement quelques semaines avant la mort de son père, celui-ci, au retour de la cérémonie, l'ayant pris sur ses genoux, lui demanda comment il s'appelait maintenant : « Je m'appelle Louis XIV, répondit l'enfant. — Pas encore, » repartit doucement le roi. Mazarin, d'après la volonté de Louis XIII, fut le parrain de l'héritier du trône, et la princesse de Condé sa marraine.

A peine Louis XIII venait-il d'expirer, qu'Anne d'Autriche et ses conseillers se mettaient à l'œuvre pour anéantir l'acte de ses dernières volontés ; et leurs mesures étaient si bien prises qu'ils ne rencontrèrent nulle part de résistance. Princes du sang, parlement, membres du conseil de régence, tout s'inclina docilement devant l'autorité absolue de la reine. Trois jours après la mort du roi, Anne

d'Autriche conduisit en grande pompe le jeune Louis tenir un lit de justice au parlement, et là la déclaration royale qui instituait le conseil de régence, déclaration solennellement enregistrée quelques semaines auparavant, fut condamnée comme contraire aux règles de la monarchie, et mise au néant. La reine régente fut reconnue en possession de la plénitude du pouvoir ; Gaston, duc d'Orléans, conserva seulement le titre honorifique de lieutenant général du royaume pour toute la minorité du jeune roi.

Cependant Mazarin, depuis la mort de Louis XIII, semblait se préparer à abandonner les affaires. Le bruit courait à la cour qu'il devait même quitter la France, et qu'il faisait ses dispositions pour reprendre le chemin de l'Italie ; on trouvait cela tout naturel, au moment même où le triomphe d'Anne d'Autriche et du parlement sur les volontés du feu roi semblait porter le dernier coup au système politique du précédent règne et à la faveur des anciens partisans de Richelieu. Quels ne furent donc pas la surprise et le désappointement des hommes de cour, lorsqu'ils apprirent que non-seulement Mazarin restait, mais qu'Anne d'Autriche lui accordait avec toute sa confiance le titre et l'autorité de premier ministre !

Il paraît avéré qu'Anne d'Autriche avait tout d'abord enveloppé Mazarin dans les sentiments de répulsion et de haine qu'elle nourrissait contre

Richelieu et contre tous ceux qui étaient les amis ou les agents de la politique de ce ministre. Peu à peu, lorsqu'elle eut vu de plus près cet habile Italien, et qu'elle l'eut entendu dans plus d'une circonstance s'excuser des dures nécessités de son rôle officiel, lorsqu'elle eut reconnu son empressement à lui rendre secrètement service, ses préventions tombèrent l'une après l'autre ; elle fut frappée de la grâce et des manières douces et insinuantes de ce ministre, et dès avant la mort du roi, à l'insu de tout le monde, il était déjà en faveur auprès d'elle, et son commerce lui plaisait tout particulièrement.

« La reine mère, alors âgée de quarante-deux ans, inspirait une sympathie à peu près générale par sa bonne mine, par ses manières agréables, par ses malheurs passés qui lui comptaient pour des vertus. L'âge l'avait rendue plus grave et plus dévote ; sa dévotion cependant restait mêlée de galanterie, mais de cette galanterie espagnole, sérieuse et romanesque, qui n'est point incompatible avec la réserve et la dignité extérieures ; en sorte que les champions d'Anne d'Autriche purent toujours défendre sa sagesse sans une invraisemblance trop criante. Facile et bienfaisante dans ses rapports habituels, emportée et dissimulée tout ensemble, quand ses passions étaient en jeu..., intrépide par tempérament, d'une invincible opiniâtreté dans ses

préventions et dans ses attachements, et tout à la fois absolue par humeur et par principes, et incapable par paresse d'exercer par elle-même le pouvoir, c'était une nature de reine inappréciable pour un ministre capable de se bien établir dans sa tête et dans son cœur.

« Mazarin l'attaqua de ces deux côtés à la fois, et rendit bientôt sa position inébranlable auprès d'elle. Leur correspondance, aujourd'hui publiée, ne laisse aucun doute sur la passion qu'affectait ce ministre et qu'il inspirait à la reine, quoiqu'à la rigueur les esprits très-bienveillants puissent encore admettre, comme Mme de Motteville et Henri de Brienne, l'innocence de leurs relations[1]. »

V.

Mazarin.

Mazarin était d'un extérieur prévenant; des traits fins, de beaux yeux noirs qui brillaient sous des cils épais, un nez romain, de courtes moustaches et une barbe en pointe donnaient à l'ensemble de sa physionomie une rare distinction, à laquelle il savait ajouter à propos une singulière expression de douceur. Sa maxime favorite était : « Quand on

1. Henri Martin, *Histoire de France*.

a le cœur, on a tout. » Et cette maxime, il s'appliqua à la mettre en œuvre auprès de la reine mère avec l'habileté persévérante d'un courtisan consommé.

Maître de la faveur d'Anne d'Autriche, Mazarin chercha encore par la grâce de ses manières à se faire des amis de ceux qui avaient quelque crédit à la cour. Affable pour tout le monde, pour ceux-là il redoublait de caresses. Afin d'effacer jusqu'aux moindres traces qui eussent rappelé la hautaine domination de son prédécesseur, il était d'une simplicité extrême dans ses dehors, et se contentait du train le plus modeste. Ses ennemis, il se gardait de les pousser à bout, et même en les opprimant, il s'efforçait de leur laisser espérer un retour favorable. Sa longanimité à supporter les injures était extrême, soit qu'il eût intérêt à dévorer son dépit, soit qu'il eût besoin d'ajourner sa vengeance pour la rendre plus sûre.

On lit dans des mémoires contemporains, qu'aux funérailles de Richelieu, Mazarin, comme cardinal, avait fait placer sa chaise sur une estrade couverte d'un tapis de velours, et plus élevée que les siéges destinés aux autres prélats. Ceux-ci furent blessés de cette affectation de supériorité. L'archevêque de Reims et l'évêque de Beauvais, entre autres, s'échauffèrent beaucoup, et dirent en face à Mazarin : « Que les autres cardinaux qui s'étaient trouvés

avant lui en de pareilles fonctions et qui, par leur naissance et leur mérite personnel étaient bien d'une autre considération que lui, n'avaient jamais prétendu à une pareille distinction. » Mazarin, vivement offensé de ces paroles, n'en laissa rien paraître ; mais il en fit repentir plus tard ceux qui l'avaient traité avec si peu de ménagement.

Dans les derniers temps du règne de Louis XIII, il n'avait pas peu contribué à ruiner le crédit du ministre de la guerre, des Noyers; il l'avait ensuite encouragé par ses conseils à offrir sa démission, qui fut aussitôt acceptée par le roi. Le maréchal de La Meilleraye portait le plus vif intérêt au ministre disgracié. Il fit beaucoup d'efforts auprès de Mazarin pour obtenir que son ami fût rappelé et réintégré dans sa charge; mais tout fut inutile. Dans une dernière audience, le cardinal-ministre ayant dit au maréchal « qu'il était plus fâché que personne que M. des Noyers se fût retiré de la cour, et qu'il n'avait pas tenu à lui que cela ne fût pas arrivé, » le maréchal lui répondit avec toute la rudesse militaire : « qu'il n'entendait rien à toutes ces finesses italiennes; et qu'il fallait agir franchement et à la française dans cette affaire, sans user de tant de subtilités pour lui faire croire une chose quand il en faisait une autre. » Le cardinal n'en continua pas moins la conversation sur le ton de la politesse

la plus obligeante, si bien que le maréchal finit par se retirer satisfait, et en le priant d'agréer ses excuses pour l'emportement qu'il avait mis dans ses paroles.

Les formes douces et affables du favori, ses largesses envers les courtisans, le bonheur de respirer librement après la dure compression du dernier règne, les espérances qui accompagnent tout ce qui est nouveau; tout cela répandait sur la cour, sur le pays, un air de contentement et de gaieté générale. On faisait tout remonter à la reine : « et il n'y avait plus, dit le cardinal de Retz, que deux ou trois petits mots dans la langue française : *La reine est si bonne!* » Cet heureux temps dura près de quatre années, et fut nommé *l'âge d'or* dans la langue pompeuse des poëtes de l'époque.

VI.

Victoires de Condé et de Turenne. — Traité de Westphalie.

En ce même temps la France brillait du plus grand éclat militaire qu'elle eût jamais connu. La guerre, allumée sous Richelieu, continuait avec l'Autriche et l'Espagne. A la tête de l'armée française un général de vingt ans, le duc d'Enghien, qui fut depuis le *grand Condé*, s'immortalisait par d'éclatantes victoires remportées coup sur coup.

A Rocroi, à Fribourg, à Nordlingen, à Lens, il anéantissait les vieilles bandes espagnoles, ébranlait l'empire d'Allemagne et frappait l'Europe d'admiration. Un guerrier moins brillant, mais d'une habileté consommée, Turenne, remportait aussi sur les impériaux, aux bords du Rhin, de solides avantages.

Mazarin, comme homme d'État, ne se montra pas au-dessous de ces faveurs de la fortune. Il avait recueilli de Richelieu, comme un héritage, la grande pensée d'asseoir sur des bases nouvelles le droit public européen par l'abaissement des maisons d'Autriche et d'Espagne; il soutint sans faiblir sa part du fardeau de cette guerre de Trente ans, où les forces de la Suède, de l'Allemagne protestante et de la Hollande, soutenues par les armes de la France, se heurtèrent contre la puissance espagnole et la couronne impériale d'Autriche à la tête des États catholiques allemands. Et, quand le moment fut venu de laisser entrevoir aux nations épuisées la fin de tant de combats et de calamités, il déploya toutes les ressources de son esprit fin, fécond en expédients et d'une persévérance à toute épreuve, dans les longues négociations d'où devaient sortir la paix générale et le remaniement de l'Europe.

Sa diplomatie cependant reçut un échec lorsqu'en 1647 le cabinet espagnol entraîna la Hol-

lande à se séparer de l'alliance françase, et à conclure isolément, au point de vue de ses propres intérêts, le traité de Munster. L'acquiescement complet de l'Espagne à l'indépendance de ce nouvel État, qui s'était soustrait par les armes à sa domination, et les ombrages des politiques hollandais vis-à-vis de la France, qu'ils redoutaient par-dessus tout d'avoir pour voisine immédiate, quand par la conquête elle aurait arraché à l'Espagne les Pays-Bas; ces circonstances expliquent assez d'ailleurs le succès partiel des plénipotentiaires espagnols.

Cependant les négociations pour la paix générale continuaient toujours en Westphalie; mais Mazarin, sans cesser de mettre en œuvre, en vue de ce résultat, l'habileté de sa diplomatie, parfaitement servie par deux négociateurs d'un talent remarquable, d'Avaux et Servien, comptait plus encore sur les grands coups que pouvaient frapper l'épée de Condé et celle de Turenne. Il ne se trompa point : dans la mémorable campagne de 1648, Turenne et les Suédois, vainqueurs des impériaux dans plusieurs journées, envahissaient la Bavière et faisaient trembler l'empereur jusque dans Vienne; en Flandre, Condé, dans les plaines de Lens, anéantissait l'armée espagnole.

Après de si profonds revers, la fière Espagne ne consentit pas encore à s'incliner devant la

fortune de la France. Mais l'empereur, qui voyait de plus près les armées des coalisés victorieuses et menaçantes, ne s'obstina plus; il rentra sincèrement dans la voie des négociations, et, vaincu enfin par la persévérante habileté de nos diplomates, il sépara sa cause de celle du cabinet de Madrid, et le traité de Westphalie fut signé (24 octobre 1648).

Ce traité donnait à l'Allemagne la liberté religieuse et une organisation fédérative consacrant l'indépendance des divers États pour leurs affaires intérieures, et leur droit de délibérer en assemblée libre sur tous les grands intérêts de l'empire. La Suède prenait pied dans la confédération germanique, en acquérant la Poméranie et d'autres portions du territoire allemand. La France, après bien des siècles, retrouvait sa frontière du Rhin, et gagnait la riche province d'Alsace; elle gagnait surtout à ce traité une admirable position à la tête de l'Europe, celle que Henri IV et Richelieu avaient voulu lui faire. L'alliance de ses redoutables rivaux était rompue, et, libre de toutes ses forces, après avoir abaissé l'empire, il semblait qu'elle dût bientôt accabler l'Espagne restée seule dans la lutte.

VII.

Troubles intérieurs.

Mais, avant de toucher au faîte de ses grandeurs, la France était destinée à traverser encore de mauvais jours, des jours de confusion, de guerre civile et d'abaissement moral. Et ce fut bien un symptôme des tristes préoccupations de l'esprit public en ce moment que l'inattention ou l'indifférence qui accueillirent la conclusion de ce traité, un des plus mémorables événements de notre histoire, une des plus fortes assises de la puissance de notre pays. Mazarin, qui mettait l'ardeur de son esprit et l'honneur de son administration à mener à fin les grandes pensées de Richelieu, eut le chagrin de voir d'abord passer comme inaperçue une négociation qui seule devait lui faire un nom immortel. La gloire du traité de Westphalie se perdit alors au milieu du bruit que faisaient mille petites intrigues et les grandes colères du parlement et des bourgeois de Paris contre la cour, avant-coureurs de l'anarchie de la Fronde.

A cette époque, profitant de la faiblesse qui accompagne trop souvent une régence, les grands seigneurs, que n'arrêtait plus la main de fer de

Richelieu, s'agitaient pour ressaisir quelque chose de leur ancienne puissance. Les parlements, en l'absence de toute représentation nationale, s'éprenaient du désir de s'ériger en pouvoir politique, contrôlant les actes de l'autorité royale, et lui faisant contre-poids à l'aide de la popularité qu'ils recherchaient avidement. Le peuple des grandes villes, celui de Paris surtout, avait conservé quelques souvenirs des temps de la Ligue, où, l'arquebuse à la main, il chassait les rois et guerroyait contre eux. Ses instincts vagues de liberté et de démocratie étaient entretenus d'ailleurs par la magistrature et par le clergé paroissial, les deux puissances qui avaient sur lui le plus d'empire. Tous les partis, en outre, comprenaient que les incertitudes et les embarras d'une minorité de roi leur offraient de favorables occasions de s'agiter pour atteindre leur but. Enfin l'origine étrangère du ministre favori, son caractère trop fin et trop souple pour être imposant, la nature équivoque de ses relations avec la veuve de Louis XIII et sa passion pour l'argent, trop libre de scrupules, toutes ces circonstances, amoindrissant la considération du pouvoir, augmentaient la hardiesse des mécontents et servaient au moins de prétextes à leurs entreprises.

Les premières difficultés qu'Anne d'Autriche et son ministre rencontrèrent leur vinrent de la ri-

valité de deux grandes familles, les Vendôme et les Condé. La première descendait de Henri IV et de Gabrielle d'Estrées; elle était principalement représentée par un jeune prince, le duc de Beaufort, d'un bel extérieur mais plein de suffisance, grossier et sans aucune portée d'esprit. La maison de Condé, de la race des Bourbons, avait à sa tête ce jeune et victorieux général, le duc d'Enghien, qui jetait alors tant d'éclat sur les armes françaises. La cour se partageait entre ces deux familles, presque égales en crédit et en puissance. De part et d'autre il y avait des femmes célèbres par leur beauté et leur galanterie, et qui rangeaient sous leurs couleurs les jeunes seigneurs les plus brillants : c'étaient, en première ligne, du côté des Vendôme, la duchesse de Montbazon; du côté des Condé, la duchesse de Longueville, sœur du vainqueur de Rocroi. D'ardentes rivalités de beauté et d'influence, envenimées par des propos railleurs ou par des inventions perfides, avaient porté au comble l'irritation des deux partis. Les femmes, en se rencontrant, cherchaient mutuellement à s'écraser de leurs dédains; les gentilshommes portaient la main à la garde de leurs épées. La reine n'était occupée qu'à tenter d'éteindre toutes ces haines, et n'arrivait, malgré ses efforts, qu'à des réconciliations menteuses.

Ce qui donnait au parti des Vendôme une appa-

rente prépondérance, c'est qu'il se composait des anciens amis d'Anne d'Autriche, de ceux qui avaient encouru avec elle les sévérités de Richelieu. De ce nombre était la duchesse de Chevreuse, son ancienne favorite, rudement traitée par le cardinal, et qui venait de rentrer d'un long exil. Par cette raison-là même ce parti était plein de prétentions; il voulait tracer à la régente sa ligne de conduite, désignait à ses rigueurs tous ceux qui avaient été en crédit sous Richelieu, et cabalait surtout pour renverser Mazarin: on les appelait le parti des *importants*. L'homme d'État par lequel ils voulaient supplanter le ministre favori était un des membres du conseil, Potier, évêque de Beauvais, esprit lourd et médiocre, et tout à fait au-dessous du rôle qu'on lui destinait.

Le duc de Beaufort, aux premiers jours de la régence, avait su s'établir assez fortement dans les bonnes grâces d'Anne d'Autriche, en prenant parti pour elle avec un certain éclat. Mais bientôt ses prétentions exagérées, sa familiarité de mauvais goût avec la reine, l'âpreté chagrine avec laquelle il épousait les querelles de Mme de Montbazon contre la duchesse de Longueville, protégée par Anne d'Autriche, ruinèrent complétement son crédit. Mazarin d'ailleurs avait l'œil ouvert sur lui; on ne tarda pas à découvrir de secrètes menées dirigées par le duc de Beaufort, et qui avaient pour but de

se débarrasser du cardinal, même par l'assassinat. Le duc de Beaufort fut arrêté au Louvre, et enfermé au donjon de Vincennes, et le parti des importants, dissous par l'exil ou l'emprisonnement de ses chefs. La duchesse de Chevreuse elle-même, tombée en pleine disgrâce, fut reléguée en Touraine (septembre 1643).

VIII.

Désordre financier. — Luttes du parlement de Paris avec la cour.

Mazarin, pour se concilier la faveur des courtisans, ou même se faire pardonner son élévation, était prodigue de libéralités, de pensions, de gratifications de toute nature; mais il avait affaire à des appétits insatiables, et il ne venait pas à bout de les satisfaire, même en leur livrant le trésor public. Cependant la guerre à soutenir sur toutes les frontières contre l'empire et contre l'Espagne exigeait de grandes ressources, et les impôts ordinaires n'y pouvaient suffire. Mazarin avait commis en outre la faute d'élever au poste de surintendant des finances une de ses créatures, un Italien, Émery, homme d'un caractère dur, d'une âme basse, qui joignait à la plus déplorable administration un faste insolent et le scandale de débauches publiques. Il disait à qui voulait l'entendre :

« que la bonne foi n'était que pour les marchands. » Il avait une autre maxime, c'était : « que les surintendants n'étaient faits que pour être maudits. » Sous ce rapport il remplit bien sa destinée, car il devint l'objet de la haine générale.

« Cet homme inventait des ressources onéreuses et ridicules ; il créa des charges de contrôleurs de fagots, de jurés vendeurs de foin, de conseillers du roi crieurs de vin ; il vendait des lettres de noblesse. Les rentes sur l'hôtel de ville de Paris ne se montaient alors qu'à près de onze millions ; on retrancha quelques quartiers aux rentiers ; on augmenta les droits d'entrée ; on créa quelques charges de maîtres des requêtes ; on retint environ quatre-vingt mille écus de gages aux magistrats. Il est aisé de juger combien les esprits furent soulevés contre deux Italiens venus tous deux en France sans fortune, enrichis aux dépens de la nation, et qui donnaient tant de prise sur eux. Le parlement de Paris, les maîtres des requêtes, les autres cours, les rentiers s'ameutèrent. En vain Mazarin ôta la surintendance à son confident Émery et le relégua dans une de ses terres ; on s'indignait encore que cet homme eût des terres en France, et on eut le cardinal Mazarin en horreur. Les guerres civiles commencèrent à Paris comme elles avaient commencé à Londres, pour un peu d'argent.[1] »

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

La sourde irritation du peuple contre l'énormité des taxes et l'insolente avidité des financiers trouvaient dans le parlement de Paris un point d'appui formidable. Cette compagnie, saisissant ardemment le côté populaire du rôle qu'on lui ménageait, s'engageait, à chaque nouvel édit, dans les luttes les plus violentes contre la cour. Non-seulement le parlement multipliait ses remontrances, mais il entreprenait même de modifier et de dénaturer par ses arrêts les édits qu'il s'était vu forcé d'enregistrer. La fierté d'Anne d'Autriche n'y tint pas, et plusieurs fois elle manda au Palais-Royal le parlement, à qui elle fit entendre les plus durs reproches. Mais toute sa colère et son autorité échouèrent contre l'ambitieuse ténacité des magistrats. Mazarin, qui voyait grossir l'orage, crut agir avec plus d'habileté en essayant de jeter la division entre le parlement et les trois autres compagnies souveraines, la chambre des comptes, la cour des aides et le grand conseil. Dans la détresse financière où se trouvait l'État, on s'était vu contraint d'opérer des retenues sur les gages des grands corps de magistrature, et cette mesure avait singulièrement augmenté l'âpreté de leur opposition; Mazarin espéra, par une exception en faveur du parlement de Paris, le refroidir du moins pour la cause commune; mais il fut déçu dans son attente. Les autres compagnies n'eurent pas de peine à faire compren-

dre au parlement que ce n'était là qu'une faveur passagère qu'on saurait bien lui retirer plus tard, et que son intérêt lui commandait de s'unir à elles pour faire ensemble plier la volonté de la régente et celle de son ministre. Le parlement, toutes les chambres assemblées, rendit un arrêt par lequel il déclarait joindre sa cause à celle des trois autres cours souveraines de Paris (13 mai 1648).

Cet arrêt, célèbre sous le nom d'*arrêt d'union*, fut un véritable manifeste de guerre contre la cour. Celle-ci riposta en attaquant l'hérédité des offices de magistrature, en faisant casser par le conseil d'État l'arrêt d'union; et comme les compagnies persistaient à se réunir, quelques magistrats furent exilés, d'autres conduits dans une prison d'État. Mais ces rigueurs n'intimidèrent pas le parlement. Il se voyait soutenu dans sa lutte contre la cour par les autres compagnies souveraines, par la bourgeoisie, qui se réveillait au bruit de toutes ces querelles, par le peuple, ennemi des impôts et des gens de finances; il marcha audacieusement dans la voie qu'il s'était ouverte, et finit par intimider sinon l'intrépide Anne d'Autriche, du moins son ministre, qui mesurait mieux l'étendue du danger. La cour céda; une déclaration de la régente « trouva bon que l'arrêt d'union fût exécuté. »

Le parlement de Paris ne s'arrêta pas sur cette pente : réuni aux autres cours souveraines, il s'af-

taqua à une des créations de Richelieu les plus favorables à l'autorité monarchique, celle des intendants de justice et de finances dans les provinces; il abolit par arrêt cette institution; délibéra, au milieu de l'émotion populaire, sur tout le système financier, et demanda impérieusement qu'il fût remanié en beaucoup de points. Mazarin cédait toujours, plein de colère au fond, mais attendant l'occasion de prendre une éclatante revanche. Anne d'Autriche, exaspérée, ne se rendait pas assez compte des nécessités financières qui arrachaient au ministre tant de concessions, et elle l'accusait de faiblesse dans les termes les plus durs. Bien des symptômes annonçaient la guerre civile; des accents de liberté tout inattendus retentissaient dans les salles du parlement, et de secrets instincts y répondaient dans le peuple; on entendait le soir dans les rues de Paris, comme un prélude, les détonations des arquebuses. Un chef des mécontents, le duc de Beaufort, prisonnier depuis cinq ans, venait de s'échapper du donjon de Vincennes, et du fond de l'archevêché de Paris le plus habile et le plus dangereux des agitateurs s'apprêtait à donner une âme à la sédition.

IX.

Le cardinal de Retz.

Paul de Gondy, célèbre depuis sous le nom de cardinal de Retz, était, à l'époque où éclatèrent les premiers troubles, pourvu de la seconde dignité ecclésiastique du diocèse de Paris, et remplissait, avec le titre de coadjuteur, les fonctions d'archevêque, dévolues alors à son oncle, vieillard maladif et ennemi de tout travail.

Paul de Gondy, d'une nature ardente, audacieuse, ami des plaisirs bruyants, cherchant les querelles, et mettant pour le moindre motif l'épée à la main, avait été cependant désigné par sa famille pour la carrière ecclésiastique, afin qu'il pût recueillir l'héritage des dignités de son oncle l'archevêque. Jeune, plein de passions, et se sentant plutôt les goûts d'un mousquetaire que d'un prélat, Gondy ne pensa d'abord qu'à dérouter les calculs de sa famille et à échapper à la vie cléricale par l'éclat et le scandale même de ses aventures. Mais ni ses amours ni ses duels ne parvinrent à modifier les plans arrêtés à son sujet. Cédant alors à sa destinée, mais résolu à ne rien abdiquer de sa liberté, Paul de Gondy s'arrangea de manière à con-

cilier avec ses habitudes mondaines les études et les travaux de son nouvel état; il voulut briller au moins par ses talents dans la carrière à laquelle il était enchaîné; et bientôt il sut y faire apprécier les qualités éminentes de son esprit. Théologien savant et d'une forte dialectique, puissant dans la chaire par la parole, courtisan délié et habile toutes les fois qu'il le voulait bien, il ne fut pas plutôt pourvu, par le crédit de sa famille, du poste de coadjuteur, que l'on put pressentir ses destinées.

Mais les honneurs tranquilles de la vie épiscopale ne pouvaient suffire à cette âme inquiète, avide de mouvement et de bruit. Il n'aspira plus qu'à jouer un rôle politique, et crut trouver une merveilleuse occasion de se mettre en relief en se mêlant aux querelles du parlement avec la cour. Mazarin avait l'esprit trop pénétrant pour n'avoir pas tout d'abord entrevu dans le jeune prélat un homme qu'il était utile d'attacher à sa cause, et dangereux à coup sûr de compter parmi ses ennemis. Le rencontrant chez la reine, il avait essayé auprès de lui de ses plus douces caresses; mais il n'avait trouvé qu'une politesse railleuse faisant, en vue de l'avenir, toutes ses réserves. Le coadjuteur n'aimait pas Mazarin. Le combattre, c'était sa joie, le renverser, c'était son rêve; mais c'était moins chez de Gondy l'ambitieux convoitant le poste suprême, que le tribun fier d'essayer contre un ministre fa-

vori les ressources de son génie et les forces que lui prêtaient son empire sur le peuple et son crédit parmi les chefs des mécontents. Il semblait vraiment né pour le rôle qu'il brûlait de saisir. Profondément habile et en même temps plein d'ardeur et d'initiative, d'une parole hardie et entraînante, d'une âme froide dans le danger, sachant prendre tous les tons, se plier à toutes les circonstances, et au fond persévérant dans ses haines, opiniâtre dans ses desseins, Gondy réunissait les plus rares qualités d'un chef de parti. Riche d'ailleurs et prodigue à propos, il savait, par ses largesses autant que par son audace, se faire adorer de la multitude et allumer, ou raviver au besoin, son ardeur pour l'émeute et la guerre civile.

X.

Journée des barricades. — La Fronde.

Au milieu des plus vifs débats du parlement avec la cour, une grande nouvelle retentit tout à coup : Condé est encore une fois victorieux; dans les plaines de Lens, il vient de battre et de disperser l'armée espagnole. A la cour, la joie fut profonde, et les secrètes pensées d'Anne d'Autriche et du ministre favori se trahirent par cette exclamation naïve du jeune roi : « Messieurs du parlement se-

ront bien fâchés! » En effet, la régente et Mazarin voyaient surtout dans ce triomphe de nos armes une heureuse occasion de ressaisir d'un seul coup ce que le pouvoir royal avait perdu de prestige et de force, d'intimider le parlement, et d'avoir enfin raison des factieux. Trois conseillers se faisaient remarquer entre tous par l'ardeur et la violence de leurs attaques contre la cour, le vieux Broussel principalement, qui passait aux yeux du peuple pour son plus ferme défenseur, et dont la multitude avait fait son idole. « C'était, au dire de Mme de Motteville, un pauvre petit homme qui n'avait rien de bien recommandable, que d'être entêté du bien public et de la haine des impôts. » Le 26 août 1648, à l'issue du *Te Deum* que l'on venait de chanter à Notre-Dame pour la victoire de Lens, lorsque le régiment des gardes qui avait formé la haie sur le passage du jeune roi occupait encore le Pont-Neuf et une partie de la Cité, Mazarin fait arrêter les trois conseillers; un d'eux s'échappe, mais Broussel reste aux mains de la force publique. Aux clameurs que pousse sa vieille servante, tout le quartier s'émeut : l'agitation gagne de proche en proche; c'est d'abord une stupeur profonde; mais bientôt la colère du peuple éclate : quatre cent mille voix redemandent à grands cris Broussel; de toutes parts on court, on ferme les boutiques, on jette des pierres aux soldats, on tend les grosses chaînes de fer qui existaient à l'en-

trée des principales rues. Les troupes se replient sur le Palais-Royal, qu'Anne d'Autriche habitait alors avec le cardinal. Tous les autres quartiers de Paris restent au pouvoir de l'émeute.

Le coadjuteur était dénoncé de toutes parts à la cour comme ayant fomenté et dirigé ce mouvement. Cela ne l'empêcha pas, dans l'après-midi du 26 août, de se rendre au Palais-Royal, comme médiateur entre les deux partis, suivi d'une multitude immense qui criait : « Broussel et liberté! » La reine l'accueillit avec un dépit mal dissimulé, et lorsqu'il exprima la nécessité de calmer l'irritation du peuple en lui rendant les membres du parlement qui avaient été arrêtés, Anne d'Autriche ne put se contenir davantage; elle rougit de colère : « Je vous entends, monsieur le coadjuteur, s'écria-t-elle, vous voudriez que je donnasse la liberté à Broussel; je l'étranglerais plutôt avec les deux mains, et ceux qui.... » En disant ces mots, elle portait presque ses mains au visage du coadjuteur. Mazarin s'empressa d'intervenir; il adressa à voix basse quelques paroles à la reine; il était loin de partager la confiance de la plupart des courtisans, qui ne voyaient dans cette émotion populaire qu'un texte à plaisanteries, et il ne voulait pas qu'on se privât de gaieté de cœur des faibles chances d'accommodement qui restaient encore. Radoucie par ses soins, Anne d'Autriche fit effort sur elle-même

pour prononcer quelques paroles de paix, quelques assurances assez vagues qui devaient être reportées au peuple. Mazarin chargea adroitement de cette mission le coadjuteur qui, n'osant pas s'y refuser, quitta le Palais-Royal pour aller, au nom de la reine, haranguer la multitude.

Le maréchal de La Meilleraie avait voulu se joindre à lui; à la tête d'un détachement de chevau-légers il criait: « Vive le roi! liberté à Broussel! » mais comme en même temps il brandissait son épée, le peuple se méprit sur ses intentions, et des clameurs menaçantes s'élevèrent de tous côtés. Pressé par la foule irritée, le maréchal ne se contint plus, et tua roide d'un coup de pistolet un porte-faix chargé de son fardeau. Il s'ensuivit un désordre inexprimable. Accueillis à coups de pierres et d'arquebuse, les soldats furent refoulés vers le Palais-Royal. Au milieu de ce tumulte, le coadjuteur lui-même fut atteint d'une pierre à la tête et renversé; mais bientôt il fut reconnu, la multitude l'entoura avec transport et lui fit une sorte d'ovation. Après avoir été vers les halles haranguer le peuple et s'enivrer de ses acclamations, il rejoignit enfin le maréchal de La Meilleraie, et tous deux rentrant au Palais-Royal vinrent retracer à la reine, sous les couleurs les plus sombres, l'état de Paris et l'exaspération de la foule. Anne d'Autriche les écoutait avec une impatience mal contenue; et comme

le coadjuteur insistait vivement sur la nécessité d'apaiser ce commencement de révolte par des concessions faites à propos, la reine lui ferma la bouche en lui disant d'un air de moquerie : « Allez vous reposer, monsieur, vous avez bien travaillé. » Le coadjuteur se retira profondément ulcéré, et ne songeant qu'à faire tourner la sédition au profit de sa vengeance.

Anne d'Autriche en ce moment était pleine de confiance; elle était fière de son attitude dans cette journée, où seule elle avait paru inaccessible à la peur. Elle riait des sarcasmes que les courtisans lançaient à l'envi contre le coadjuteur, le vieux Broussel et les autres chefs de l'émeute; elle prédisait « que ce feu de paille ne se rallumerait plus. » Par ses ordres, divers corps de troupes, cantonnés dans les environs, marchèrent la nuit vers Paris, et plusieurs milliers d'hommes vinrent renforcer la maison du roi. Mazarin l'aidait activement dans tous ses préparatifs pour comprimer la sédition. Les compagnies bourgeoises, qu'il espérait encore retenir dans le parti du gouvernement, reçurent l'ordre de se tenir prêtes à prendre les armes et à dissiper les rassemblements de la populace.

De son côté le coadjuteur employait bien cette nuit : il appelait autour de lui les hommes les plus compromis et les plus déterminés; il les chargeait

de ranimer partout l'agitation; ses émissaires travaillaient surtout la milice bourgeoise. En général elle épousait chaudement la querelle du parlement contre la cour, et ses chefs les plus hardis étaient dans le secret des intrigues du coadjuteur. De tous côtés les bourgeois se rassemblaient dans leurs quartiers, prêts à faire cause commune avec le peuple mutiné; en outre, des bandes de soldats mercenaires, à la solde des grands seigneurs qui favorisaient ce mouvement, étaient postées sur les points les plus menacés; les armes ne manquaient pas, et le coadjuteur répandait l'argent à pleines mains.

Le 27 août, de grand matin, la reine, qui se croit en mesure de faire respecter son autorité, envoie le chancelier Séguier, escorté d'une compagnie des gardes, au palais, avec ordre de réunir le parlement et de casser les arrêts séditieux qu'il a rendus. La duchesse de Sully, fille du chancelier, effrayée du péril, veut le partager avec son père et se place auprès de lui dans sa voiture. Paris, aux environs du Palais-Royal et du Louvre, était silencieux et morne; mais dès que le cortége a franchi le Pont-Neuf, la foule s'amasse autour du chancelier; des cris de mort se font entendre; des groupes furieux se jettent sur les gardes et les dispersent; d'autres se précipitent sur la voiture; elle est renversée; le chancelier s'échappe à grand'peine avec

sa fille; les portes de l'hôtel de Luynes, près du pont Saint-Michel, s'ouvrent pour les recueillir; mais la multitude s'y jette après eux; l'hôtel est envahi et pillé; des forcenés cherchent le chancelier pour le mettre à mort. En ce moment arrive le lieutenant civil à la tête de quelques troupes; il tire le chancelier et sa fille des mains de ces furieux, et les emmène rapidement dans son carrosse. Le peuple les poursuit en faisant feu, et la duchesse de Sully est blessée d'une balle au bras. En même temps une vive fusillade s'engage vers la porte de Nesle; deux compagnies suisses sont surprises et repoussées par les hommes de guerre que le coadjuteur a postés en cet endroit.

« Ce mouvement, dit le cardinal de Retz dans ses Mémoires, fut comme un incendie subit et violent qui se prit du Pont-Neuf à toute la ville. Tout le monde, sans exception, prit les armes; l'on voyait les enfants de cinq et six ans le poignard à la main : on voyait les mères qui les leur apportaient elles-mêmes. Il y eut dans Paris plus de deux cents barricades en moins de deux heures, bordées de drapeaux et de toutes les armes que la Ligue avait laissées entières.... M. Brissac me fit remarquer un hausse-col sur lequel la figure du jacobin qui tua Henri III était gravée. Il était de vermeil doré avec cette inscription : « Saint Jacques Clé- « ment. » Je fis une réprimande à l'officier qui le

portait, et je fis rompre le hausse-col publiquement à coups de marteau sur l'enclume d'un maréchal. Tout le monde cria : « Vive le roi ! » Mais l'écho répondit : « Point de Mazarin ! »

Cependant la cour était dans de vives alarmes ; le mouvement avait dépassé toutes les prévisions. L'autorité de la régente était partout méconnue. Elle-même et son ministre étaient comme assiégés dans le Palais-Royal, à quelques pas duquel s'élevaient des barricades. De son côté, le parlement, profondément agité, s'était réuni dès le matin au Palais, et il entendait avec une secrète terreur un peuple immense faire retentir les voûtes de cris forcenés parmi lesquels dominait le nom de Broussel. Il décida qu'il se rendrait immédiatement au Palais-Royal en corps, à pied et en robe, pour redemander ses membres arrêtés. Partout les acclamations les plus vives retentissaient sur son passage, et les barricades s'ouvraient devant lui. A sa tête marchait le premier président, Mathieu Molé, homme d'opinions modérées, qui ne désirait rien tant que la conciliation, mais d'une volonté inébranlable, et d'une âme intrépide dans le danger.

Arrivé au Palais-Royal, Mathieu Molé, introduit avec le parlement auprès de la reine, parla avec beaucoup de force pour lui remontrer qu'une fausse politique avait été suivie depuis quelque

temps, et qu'il était urgent de faire cesser une situation aussi dangereuse pour l'ordre public. Anne d'Autriche, en femme plus passionnée que timide, accueillit ces représentations avec colère : « Je sais bien, dit-elle, qu'il y a du bruit dans la ville; mais vous m'en répondrez, messieurs du parlement, vous, vos femmes et vos enfants. » Rien ne put vaincre d'abord son obstination; elle quitta le parlement d'un air irrité, et rentrant dans sa chambre, elle en tira la porte avec violence.

Éconduit de cette manière, le parlement était sorti du Palais-Royal et avait repris silencieusement le chemin du Palais de Justice, n'ayant rien à dire, rien à promettre au peuple. D'abord les rangs de la foule sombre et agitée s'ouvrent devant les magistrats; ils franchissent sans obstacle deux barricades; à la troisième, des cris, des menaces se font entendre. Un groupe d'hommes du peuple furieux s'élance à la rencontre du cortége. Un garçon rôtisseur, qui conduisait cette bande, appuie la pointe de sa hallebarde sur la poitrine du premier président : « Tourne, traître, lui dit-il; et si tu ne veux être massacré toi-même, ramène-nous Broussel, ou le Mazarin et le chancelier en otage. » A cette brusque attaque, le désordre se met dans les rangs des magistrats; plusieurs cherchent à se perdre et à s'échapper au milieu de la foule. Mathieu Molé, sans faiblir un moment, sans

se déconcerter, tient tête aux furieux qui l'ont assailli, et rallie avec un admirable sang-froid ceux des membres du parlement qui n'ont pas pris la fuite. A leur tête, ne pouvant continuer sa route au travers des flots de la multitude qui le repousse, il revient d'un pas lent vers le Palais-Royal, au milieu des imprécations, des menaces, des cris de mort de la foule qui lui fait cortége.

Anne d'Autriche résistait encore : Mazarin, mesurant mieux le danger, et naturellement disposé à composer avec la force, sauf à reprendre ses avantages par adresse et avec l'aide du temps, usa, dans cette circonstance, de tout l'ascendant qu'il avait sur la reine pour lui arracher enfin l'ordre de mise en liberté de Broussel et des autres conseillers arrêtés. Le premier président montra lui-même au peuple la copie des lettres de cachet expédiées pour la délivrance des prisonniers, et il y eut comme un armistice entre les deux partis.

Cependant le peuple se défiait des promesses de la cour; il resta en armes toute la nuit derrière les barricades, jusqu'au moment où, dans la direction du faubourg Saint-Antoine, on vit venir un carrosse de la cour qui ramenait le vieux Broussel; alors un immense cri de joie et de victoire s'éleva du sein de la foule. Broussel, tiré de sa voiture, au milieu des décharges d'armes à feu, d'un délire

et d'acclamations inimaginables, fut, malgré sa résistance, conduit en triomphe par le peuple jusque chez lui d'abord, et ensuite au parlement. Dans la soirée, les Parisiens posèrent les armes, renversèrent les barricades, et les traces matérielles de la sédition disparurent.

Mais le signal des troubles civils était donné. La journée des barricades commençait cette longue et confuse série d'agitations et de discordes intérieures connue dans l'histoire sous le nom de la Fronde.

On voyait souvent à cette époque, à Paris, des bandes d'enfants qui, armés de frondes, allaient dans les fossés de la ville se livrer des combats à coups de pierres, et qui, à la vue du guet disparaissaient en un clin d'œil pour revenir quelques instants après plus mutins et plus audacieux. C'est de là que le nom de *frondeurs* fut donné au parti du parlement déclaré contre la cour; il l'accepta de bonne grâce, et en prit même gaiement les insignes. Les adversaires de Mazarin et de la régente portèrent à leurs chapeaux des cordons en forme de fronde. Cela devint bientôt une mode générale; les nœuds d'épée, les rubans, les étoffes, et jusqu'à la pâtisserie, tout fut à la fronde.

L'esprit de sédition qui s'était emparé des Parisiens gagna promptement les provinces. Sans que personne se rendît un compte exact des griefs con-

tre le gouvernement et du but où l'on marchait par la voie de la révolte, la France entière se divisa en *Frondeurs* et *Mazarins*. Ce fut comme une fièvre qui agita le pays, et consuma trop longtemps toutes ses ressources et toute son énergie. Le désordre fut partout; la détresse financière arriva à son comble; et, à l'extérieur, tous les fruits de la victoire de Lens furent perdus. L'Espagnol put se remettre à loisir du rude coup qui lui avait été porté; nos troubles intérieurs devenaient son plus puissant auxiliaire; il garda toutes ses positions, refit son armée, et menaça bientôt notre territoire. En même temps le cabinet de Madrid s'empressait de nouer des intrigues avec les chefs des mécontents, pour faire tourner au profit de la puissance espagnole les coupables folies de la Fronde.

XI.

Alarmes de la cour. — Fuite à Saint-Germain.

A la suite de la journée des barricades, la consternation était grande à la cour, l'irritation plus grande encore; il avait fallu céder la victoire au peuple, et surtout au parlement. On s'en prenait de cette humiliation principalement au coadjuteur. On n'ignorait pas tout ce que son génie de conspirateur avait employé d'adresse et d'activité pour

exciter l'animosité populaire, irriter les passions de la bourgeoisie, et, une fois la lutte engagée, rallier dans une même pensée tous les chefs et fournir à la sédition les moyens matériels de vaincre; personne n'était dupe des semblants de neutralité et d'amour de la paix publique par lesquels il essayait de couvrir ses complots; mais la cour en était réduite à dissimuler avec ce dangereux ennemi. Le lendemain de la journée des barricades, Anne d'Autriche l'envoya chercher, le matin, et le reçut au Palais-Royal avec de grandes démonstrations d'amitié et de confiance. Dans un entretien intime, elle se plaignit à lui des conseils que tels et tels membres de son cabinet lui avaient donnés; elle lui dit « qu'elle regrettait bien de n'avoir pas suivi tout d'abord les siens; » et elle eut soin d'ajouter « qu'il n'avait pas tenu au cardinal Mazarin qu'elle ne les suivît; qu'il lui avait toujours dit qu'elle devait s'en rapporter au bon jugement du coadjuteur. » Puis, quand celui-ci prit congé d'elle, elle lui recommanda d'un ton affectueux d'aller voir « ce pauvre monsieur le cardinal » pour le consoler et aviser avec lui aux meilleurs moyens d'apaiser les esprits. Mazarin, de son côté, dès qu'il l'aperçut, alla au-devant de lui les bras ouverts; il l'accabla de caresses et de flatteries; il lui dit entre autres choses : « Qu'il n'y avait que lui d'homme de bien en France; que tous les autres

n'étaient que des flatteurs infâmes qui avaient failli perdre la reine, malgré les conseils de lui, Mazarin, et ceux du coadjuteur. » Le vieux Broussel, qui avait été ce même jour mandé au Palais-Royal, assistait, dans le cabinet du ministre, à la fin de cette conversation. Il ne revenait pas de son étonnement, et, en descendant l'escalier, il dit à l'oreille du coadjuteur : « Ce n'est là qu'un pantalon. »

Toute cette diplomatie de Mazarin et d'Anne d'Autriche fut en pure perte. Les hommes qui avaient dirigé le mouvement dans le parlement et dans la bourgeoisie ne croyaient pas à cet oubli des injures de la part d'une reine impérieuse et d'un ministre qui se sentait vaincu et amoindri. La réconciliation n'était prise au sérieux par personne. La cour se considérait dans Paris comme au milieu d'un camp ennemi, et les meneurs du parti populaire jetaient des regards inquiets sur les troupes qui se rapprochaient de la capitale. Le coadjuteur, par mille bruits alarmants, entretenait l'agitation et la défiance. Paris se croyait menacé d'une attaque de vive force et des vengeances de la cour. Des signes de haine et de colère éclataient sur le passage de la reine; des vociférations outrageantes la poursuivaient jusque dans ses promenades.

On se ferait difficilement une idée de la tempête de satires, de pamphlets, d'injures sur tous les

tons qui, en ce moment, éclata contre Mazarin et contre Anne d'Autriche. *L'Italien* surtout était devenu l'objet de l'exécration du peuple; on lui imputait tous les vices; on le comparait à tous les monstres qui ont affligé l'humanité, et la conclusion habituelle de ces diatribes était de demander que le Mazarin fût pendu ou mis en pièces, comme l'avait été le favori de Marie de Médicis, le maréchal d'Ancre. Mais au travers de ces odieuses violences de langage, ce qui dominait surtout à cette singulière époque, c'était le besoin de rire de tout, c'était la moquerie et le ridicule déversés sur Mazarin, sur sa famille qu'il avait fait venir d'Italie à la cour de France, et sur la reine elle-même. Déjà les Parisiens avaient beaucoup ri du premier ministre, appelant par une mauvaise prononciation *arrêt d'ognon* ce fameux *arrêt d'union* qui avait ligué contre lui tous les grands corps de magistrature. Depuis que la sédition était maîtresse de la rue, ce n'étaient partout, au Palais de Justice, dans les carrefours, aux halles, que chansons contre *le Mazarin* et la cour, sur les airs les plus grotesques. On entendait partout ce refrain:

Mazarin, il te faut chanter
Ton *Libera me*, *Domine*.

La pauvre reine, comme nous l'avons dit, n'était pas épargnée; on l'insultait jusque dans sa pudeur

de femme : le peuple chantait sous ses fenêtres les amours de dame Anne et du Mazarin.

En général, Mazarin se montra toujours peu sensible aux quolibets et aux chansons par lesquels l'esprit français exhalait contre lui sa mauvaise humeur. On raconte qu'informé un jour qu'à l'occasion d'une nouvelle taxe le peuple de Paris le chansonnait à outrance, il répondit : « Ils chantent, tant mieux ; ils payeront. »

Cependant, après la journée des barricades, Anne d'Autriche et Mazarin, exposés aux avanies de la multitude libre de tout frein, ne songèrent plus qu'à fuir de Paris, où ils étaient en quelque sorte retenus prisonniers. La reine surtout, profondément ulcérée, voulait moins un asile pour sa personne, pour son autorité méconnue, qu'un lieu de ralliement et un point d'appui, afin d'avoir ensuite raison de la mutinerie et des outrages des Parisiens. Elle pensa à invoquer, pour sa défense, pour le rétablissement de l'autorité royale, l'âme chevaleresque de Condé, l'épée victorieuse à Lens et à Rocroy. Condé, dans de secrètes entrevues avec la cour, montra des dispositions favorables. Il n'aimait pas le cardinal ; mais sa fierté de prince du sang et de grand capitaine s'accommodait bien moins encore du règne de la multitude. Il promit à la reine son concours, l'appui de son épée ; et dès ce moment la cour, enveloppant ses projets

d'un profond mystère, se prépara à fuir de Paris à la première occasion.

Le 5 janvier, veille du jour des Rois, la reine, avec tous les dehors de l'insouciance et de la gaieté, assista le soir aux jeux de ses enfants; elle divisa avec eux et les dames de sa suite un gâteau des rois, fut reine de la fève et se coucha vers minuit. De leur côté, Mazarin, le prince de Condé et quelques seigneurs qui devaient accompagner la reine dans son évasion, allèrent souper chez le maréchal de Grammont, qui était dans l'usage d'avoir ce jour-là grande réception. Mazarin, retiré dans un salon de jeu, parut tout entier à cet amusement. Mais, à trois heures de la nuit, la reine se leva et monta en carrosse avec ses deux fils, et sortit de Paris par la porte Saint-Honoré; elle fut bientôt rejointe au cours La Reine, lieu fixé pour le rendez-vous, par Mazarin, Condé et les autres hôtes du maréchal de Grammont qui étaient dans le secret. Le cortége royal ne se composait que de deux carrosses fermés, de quelques mules et de quelques chevaux. On cheminait par une nuit sombre et glacée, sur une route que le verglas rendait à peine tenable. Arrivée au milieu de la nuit au château de Saint-Germain, la cour n'y trouva ni feu ni lits; il fallut, pour échauffer un peu les vastes appartements du château, faire couper à la hâte du bois dans la forêt. Le roi, seul, et Anne d'Autriche, couchèrent

dans un lit; tous les autres, Mazarin lui-même et les dames qui avaient suivi la reine, dormirent sur la paille.

Cette fuite de la régente, dès qu'elle fut connue dans Paris, y répandit la plus vive agitation; les bourgeois y virent comme une déclaration d'hostilités et s'attendirent à être bientôt attaqués; mais ce fut avec élan et une sorte d'allégresse qu'ils se préparèrent à bien recevoir du haut de leurs murailles les troupes royales.

XII.

Première guerre civile.

Le parlement de Paris, ardent pour la guerre civile, s'était transformé en une sorte de gouvernement insurrectionnel; il armait les bourgeois, les enrégimentait, nommait des généraux, se faisait une cavalerie en obligeant chaque porte cochère à fournir un homme et un cheval, et s'imposait à lui-même, pour alimenter la sédition, dix fois plus que le gouvernement de la régente ne lui avait demandé pour subvenir aux charges de l'État. De son côté, Condé était parvenu à rassembler huit mille hommes, avec lesquels il tenait la campagne pour soutenir l'autorité du roi. Si petite que fût cette armée, la régente pouvait à peine suffire à l'entrete-

nir et à la solder. La pénurie d'argent était extrême : on fut obligé de recourir aux usuriers et de mettre en gage les diamants de la couronne. Le jeune roi manqua souvent du nécessaire; ses pages furent congédiés parce qu'on n'avait pas de quoi les nourrir.

Dans ce même temps, une reine, la fille de Henri IV, la veuve de Charles Ier, roi d'Angleterre, réfugiée à Paris, y vivait dans une si profonde misère, que pendant ce rude hiver de 1649, sa jeune fille, qui épousa depuis le frère de Louis XIV, restait au lit toute la journée, faute d'un peu de bois pour se chauffer.

Cependant les partis ne tardèrent pas à en venir aux mains, et la France donna alors le spectacle de la plus étrange et de la plus ridicule des guerres, où la plaisanterie tempérait la violence des factions, et où des scènes bouffonnes se mêlaient au fléau des discordes civiles. Dans Paris, on voyait, à la tête de la multitude sous les armes, des conseillers et des présidents à mortier, un archevêque brouillon, un petit-fils de Henri IV, le duc de Beaufort, avide d'une triviale popularité et justement surnommé *le roi des halles;* enfin de belles dames, la duchesse de Montbazon, la duchesse de Longueville, et Mademoiselle, fille du duc d'Orléans, qui animaient le peuple contre la cour, et qui usaient de l'empire de leurs charmes,

soit pour détacher leurs adorateurs de la cause royale, soit pour les retenir sous le drapeau de la Fronde; et le généralissime élu par ce peuple en révolte était un prince du sang, un frère du grand Condé, le prince de Conti, disgracié de la nature, bossu, et de plus, très-médiocre militaire. Les faits accomplis par l'armée parisienne répondirent bien d'ailleurs à la composition de ce singulier état-major.

« Les Parisiens sortaient en campagne armés de plumes et de rubans; leurs évolutions étaient le sujet de plaisanterie des gens de métier; ils fuyaient dès qu'ils rencontraient deux cents hommes de l'armée royale. Tout se tournait en raillerie. Un régiment levé par le coadjuteur de Retz était surnommé le régiment de Corinthe, parce que le coadjuteur était archevêque titulaire de Corinthe. Ce régiment ayant été battu par un petit parti, on appela cet échec *la première aux Corinthiens.*

« Les troupes parisiennes, qui sortaient de Paris et revenaient toujours battues, étaient reçues avec des huées et des éclats de rire. On ne réparait tous ces petits échecs que par des couplets et des épigrammes. Les cabarets et les autres maisons de débauche étaient les tentes où l'on tenait les conseils de guerre, au milieu des plaisanteries, des chansons et de la gaieté la plus dissolue. La li-

cence était si effrénée, qu'une nuit les principaux officiers de la Fronde, ayant rencontré le saint sacrement qu'on portait dans les rues à un homme soupçonné d'être du parti *mazarin*, reconduisirent les prêtres à coups de plat d'épée.

« Enfin on vit le coadjuteur, archevêque de Paris, venir prendre place au parlement avec un poignard dans sa poche, dont on apercevait la poignée, et on criait : « Voilà le bréviaire de notre archevêque[1]. »

Les Parisiens appelaient eux-mêmes leur cavalerie, à cause de son mode de recrutement, *la cavalerie des portes cochères;* et Condé, honteux d'avoir à se mêler à cette guerre burlesque, la nommait sans façon *la guerre des pots de chambre.* Cependant, quoiqu'il n'eût que des forces bien inférieures à celles qu'on lui opposait, il donna, dans diverses escarmouches, quelques bonnes leçons à l'armée du parlement; il serra de près les Parisiens, s'empara de Charenton sous leurs yeux, et sans qu'ils osassent l'en empêcher, et les dégoûta de leurs savantes manœuvres en dehors des murs.

Ce qu'il y eut de plus triste dans cette première période des guerres de la Fronde, ce fut la faiblesse d'un grand homme : Turenne, amoureux

1. Voltaire, *Siècle de Louis XIV*.

de la duchesse de Longueville, se laissa séduire par elle et entraîner dans le parti de la Fronde. Il voulut agir sur son armée, mais elle demeura dans le devoir. Turenne, fugitif, sans soldats, eut l'humiliation d'aller dans les rangs des Espagnols combattre contre son pays.

XIII.

Paix de Ruel. — Nouvelles intrigues.

Après huit mois de ces stériles agitations, une sorte de suspension d'armes fut comme tacitement demandée et acceptée par tous les partis. Les bons citoyens s'alarmaient des entreprises que les armées espagnoles faisaient sur nos frontières, à l'aide de nos discordes intérieures. On avait vu le parlement de Paris, qui refusait d'écouter les hérauts d'armes dépêchés vers lui par le roi de France, recevoir en séance solennelle, devant toutes les chambres assemblées, un émissaire du général en chef de l'armée d'Espagne, alors en campagne contre nous. Le danger fut compris; l'opinion se déclara généralement pour la pacification, et un accommodement signé à Ruel, près Paris, entre le gouvernement de la régente et les chefs de la Fronde, termina cette première phase de la guerre civile (11 mars 1649).

Mais si les partis désarmaient un instant, ils conservaient avec l'ardeur de leurs passions leurs forces réelles et leurs espérances : le feu n'était qu'assoupi ; le moindre souffle devait suffire pour le rallumer. A peine la cour fut-elle rentrée à Paris, que de vifs dissentiments éclatèrent entre Condé et Mazarin. Si le premier ministre s'inquiétait de l'ambition d'un général jeune, ardent, déjà couvert de gloire, et qui venait de rouvrir au roi les portes de sa capitale, Condé, à son tour, trouvait qu'on lui mesurait avec trop de parcimonie le prix de ses services ; il avait compté jouir à la cour d'un crédit qu'on ne lui accordait pas. Il avait d'ailleurs peu d'estime pour un caractère tout différent du sien, pour cette nature rusée et cauteleuse du cardinal. Aigri, il ne lui épargna pas les marques de son dédain, ni même les insultes. Écrivant un jour à Mazarin, il mit, assure-t-on, en tête de sa lettre : ***All' illustrissimo signor faquino.*** Il y eut bientôt rupture ouverte. Chacun, selon son caprice ou son intérêt, se rangea sous la bannière des nouveaux partis. Plusieurs seigneurs qui avaient appartenu à la Fronde, et à leur tête le prince de Conti et le duc de Longueville, l'un frère, l'autre beau-frère de Condé, se déclarèrent en sa faveur. Le gros du parti, au contraire, s'éloigna de lui, blessé de ce qu'il avait refusé leurs avances et s'était cru assez fort pour

se passer d'eux. De Retz, de son côté, se rapprochait en ce moment de la régente dans la pensée d'obtenir par son entremise le chapeau de cardinal, qu'on lui faisait espérer. Mazarin ne négligea rien pour faire ressortir les prétentions excessives et les airs de hauteur de Condé et des princes qui soutenaient sa cause. On les appelait les ***petits-maîtres***, et le peuple de Paris les haïssait. Des assassinats simulés, des coups de fusil tirés par des mains inconnues sur les carrosses de Condé, et qui tuèrent un de ses gens, ces démonstrations ou ces attentats, habilement exploités, servirent à rendre plus profonde encore l'inimitié entre les frondeurs et le parti de Condé. Enfin Mazarin crut le moment venu d'abattre ce parti en lui enlevant ses chefs. La reine et lui, usant d'une profonde dissimulation, surent attirer au Palais-Royal, comme dans un piége, Condé, le prince de Conti, le duc de Longueville, qui tout à coup se virent environnés d'hommes armés, faits prisonniers et conduits au château de Vincennes d'abord, puis dans la place du Havre (18 janvier 1650). Le peuple de Paris alluma des feux de joie en apprenant l'arrestation du grand Condé.

XIV.

Exil de Mazarin.

Mazarin n'eut pas longtemps à jouir de la chute d'un ennemi qu'il redoutait plus que les instigateurs même de la Fronde. A peine Condé fut-il en prison, qu'il y eut en sa faveur un retour complet de l'opinion publique. On se rappela alors et ses services et ses victoires. Ses partisans, les membres de sa puissante famille remuèrent les provinces. Sa femme souleva contre Mazarin la ville de Bordeaux où elle s'était réfugiée. Turenne, à la tête d'une armée espagnole, demandait hautement la délivrance des princes. Mazarin cependant conjura d'abord sans beaucoup de peine ces dangers : Turenne fut battu à Réthel par le maréchal Duplessis-Praslin ; le cardinal dirigea lui-même, à la tête des troupes royales, plusieurs expéditions qui eurent pour résultat de faire rentrer les provinces dans le devoir. Mais des adversaires d'une nature plus redoutable en ces temps de discordes civiles se déclarèrent contre le ministre, et lui enlevèrent les fruits de l'énergie et de l'habileté qu'il avait montrées pour l'apaisement de la révolte. Le coadjuteur, qui n'obtenait pas son chapeau de cardinal, se

tourna de nouveau contre Mazarin; à la tête des frondeurs il demanda la mise en liberté des princes et le renvoi du ministre; le duc d'Orléans se déclara dans le même sens; enfin le parlement ne laissa pas échapper cette occasion d'humilier la cour et Mazarin. L'orage éclatait de toutes parts; le prudent ministre considéra qu'il était plus habile de paraître y céder que d'y tenir tête. Le 6 février 1651, à huit heures du soir, Mazarin revêt un costume de gentilhomme, se couvre la tête d'un chapeau à grand panache, et monté sur un bon cheval, sort du Louvre sans être remarqué. Sa compagnie des gardes l'attendait à quelques pas; elle l'escorte et protége sa fuite. Le lendemain Paris, à son réveil, est dans l'ivresse. On fête le départ de Mazarin comme un bonheur public; on se croit quitte à jamais d'un ministre tombé sous la malédiction commune. Le parlement arrache à la reine elle-même une déclaration « que Mazarin est parti pour ne plus revenir, » et cette déclaration il l'enregistre dans un arrêt.

Mazarin, retiré d'abord à Saint-Germain et tout étourdi de sa chute, crut faire acte de grande habileté en allant de sa personne au Havre se présenter aux princes comme l'instrument de leur mise en liberté. En effet, à l'aide d'un billet de la reine qu'il avait pris soin d'emporter, il se fit ouvrir les portes de leur prison, et leur fit connaître qu'il était chargé par la reine de les rendre libres. Les princes,

après un premier moment de surprise, accueillirent cet étrange messager de clémence avec beaucoup de courtoisie, et lui firent les honneurs de leur prison; mais au moment de monter en voiture, alors que Mazarin leur adressait avec une extrême politesse ses derniers compliments, Condé laissa échapper un grand éclat de rire qui dut retentir cruellement dans l'âme de son ennemi vaincu. C'était alors à Mazarin de prendre le chemin de l'exil. Il s'acheminait lentement vers la frontière du nord, très-embarrassé de trouver un asile où sa personne fût en sûreté; car il ne voulait pas se donner aux ennemis de la France, et ceux-ci se rappelaient qu'il leur avait fait bonne guerre. On força la reine mère de presser par deux messages, la première fois sa sortie de France, et la seconde fois sa retraite jusqu'au Rhin. Mazarin, poursuivi avec tant de haine, se défendit dans deux lettres empreintes d'une grande dignité. Il trouva enfin un refuge près de Cologne.

Le peuple, qu'on est toujours sûr de retrouver mobile, transforma en un vrai triomphe la rentrée des princes à Paris; il fit trois lieues hors des murs à leur rencontre, et les salua de ses acclamations enthousiastes.

XV.

La nouvelle Fronde.

La chute et l'exil de Mazarin ne satisfaisaient pas ceux qui voulaient la guerre civile pour ruiner ce qui restait encore de pouvoir à la régente. A leur tête était le cardinal de Retz. Il lui fallait un prétexte pour faire prendre encore une fois les armes au peuple de Paris; il employa toutes sortes de manœuvres pour faire croire au duc d'Orléans et aux principaux meneurs de la multitude qu'Anne d'Autriche méditait chaque nuit une nouvelle évasion de Paris avec le jeune roi; l'inquiétude gagnait de proche en proche. Dans la nuit du 9 au 10 février (1651), une foule de bourgeois prirent les armes et se portèrent en tumulte vers le Palais-Royal. La consternation était à son comble. Anne d'Autriche seule fit preuve d'un grand courage; elle ordonna d'ouvrir les portes devant cette multitude armée, et fit introduire les plus mutins dans la chambre même où l'enfant royal dormait d'un profond sommeil. Ces hommes, fortement émus de ce spectacle, se retirèrent en protestant de leur respect et de leur amour pour le roi; mais, afin de se soustraire à de nouveaux outrages en écartant tout soupçon, Anne d'Autriche demanda qu'une

garde bourgeoise veillât aux portes du Palais-Royal. Le but du cardinal de Retz était atteint; la reine et son fils étaient désormais prisonniers dans Paris.

Quant au prince de Condé, à peine avait-il reconquis la faveur populaire et forcé la cour à subir son ascendant, que déjà mille intrigues se croisaient pour l'abattre. C'était le coadjuteur qui s'offusquait de sa hauteur, et ne voulait à aucun prix lui laisser occuper tranquillement la première place; c'était son frère, le prince de Conti, qui se brouillait avec lui pour un mariage que Condé ne favorisait pas autant qu'il le lui avait promis; c'étaient des femmes artificieuses qui, dans l'intérêt de leur ambition et même de leurs amours, divisaient et affaiblissaient son parti. La cour, de son côté, ne lui cachait pas son mauvais vouloir : elle faisait obtenir à son ennemi, à de Retz, ce brandon de guerre civile, le chapeau de cardinal qu'il convoitait si ardemment. Enfin Condé lui-même ruinait sa puissance en portant au delà de toute mesure ses orgueilleuses prétentions; il exigeait, pour lui et pour les siens, les gouvernements des plus fortes places et des plus riches provinces. Entourée d'ennemis, Anne d'Autriche cédait parfois, et plus souvent encore résistait, soutenue par les conseils de Mazarin, qui du fond de son exil n'avait pas cessé de suivre le mouvement des partis et de correspondre avec la reine;

et cependant, par un de ces bizarres contrastes, si communs à cette étrange époque, pour complaire à de Retz et à la vieille Fronde, pour être en mesure d'accabler plus sûrement le parti de Condé, en ce moment-là même Anne d'Autriche autorisait, par des déclarations royales, le parlement à formuler contre son fidèle conseiller les accusations de haute trahison et de forfaiture, et un arrêt de bannissement perpétuel. Mazarin, dans son indignation, se vengea par une lettre d'une éloquente fierté, qui fut une juste leçon pour Anne d'Autriche.

Paris était encore une fois en combustion. Condé, irrité des obstacles que son ambition rencontrait, groupait autour de lui une noblesse turbulente qui le suivait en armes jusque dans les salles du parlement, où il était sommé de venir rendre compte de ses sourdes intrigues avec l'étranger; de Retz, de son côté, remplissait de soldats et de gentilshommes dévoués à sa cause les avenues et les galeries du Palais de Justice. Dans cette enceinte des lois, les épées et les poignards étaient prêts à sortir du fourreau. Il y eut un moment où, au milieu du tumulte, le duc de La Rochefoucauld, profitant du passage du coadjuteur d'une salle dans une autre, le tint violemment serré entre les deux battants d'une porte, en criant : « Tuez-le! tuez-le! » Heureusement des conseillers se précipitèrent au

secours du cardinal, et empêchèrent un crime qui serait devenu le signal d'une effroyable mêlée.

Anne d'Autriche, qui voyait les partis prêts à en venir aux mains et son autorité sans force, crut rendre au pouvoir monarchique quelque prestige, et au pays plus de repos, en mettant fin à sa régence. Quelques hommes sages, qu'elle avait consultés à cet effet, l'encourageaient à espérer beaucoup de ce changement. Le jeune roi venait d'entrer dans sa quatorzième année; sa majorité fut proclamée le 5 septembre 1651.

XVI.

Seconde guerre civile.

L'esprit de vertige qui s'était emparé des plus hautes têtes n'avait pas épuisé toute sa turbulence. La majorité d'un roi de quatorze ans ne changeait rien au fond des choses ; elle n'eut aucun effet, ni pour contenir, ni pour consolider. Condé, ne se maîtrisant plus, et entraîné par les conseils de sa sœur, la duchesse de Longueville, oublia tout ce qu'il devait au pays, à lui-même, à sa gloire. Lui, le soutien de la royauté, la terreur des ennemis de la France, il se mit en révolte ouverte; après s'être assuré par une négociation criminelle l'appui de l'Espagne, il souleva contre l'autorité royale l'An-

jou, le Poitou, la Guyenne, il alluma dans son pays la guerre civile, et il appela à son aide l'étranger.

C'est le lieu ici de montrer quels mobiles misérables poussaient parfois les hommes les plus considérables de cette époque à livrer à tous les hasards le repos de leur pays, leur propre destinée et leur honneur. La duchesse de Longueville, cette femme plus galante encore qu'ambitieuse, qui excitait de toutes ses forces Condé à la rébellion, avait besoin de voir se rallumer la guerre civile ; son mari, éclairé enfin sur ses désordres, la rappelait impérieusement en Normandie ; elle ne redoutait rien tant que de retourner auprès d'un époux trop justement irrité ; et de là son ardeur à conspirer et à mettre de nouveau tous les partis aux prises. Quant à Condé, des historiens rapportent qu'il n'eût pas sitôt quitté Paris que la reine lui expédia un courrier porteur de propositions de nature à apaiser son ressentiment et à prévenir une nouvelle explosion de guerre civile. Malheureusement le courrier se trompa ; il prit un nom de lieu pour un autre, *Au*gerville pour *An*gerville. Condé ne reçut la lettre que lorsqu'il était déjà dans l'intérieur de la France. Les propositions lui parurent acceptables ; « mais, dit-il, je suis déjà bien loin de Paris, ce n'est pas la peine d'y retourner. »

Cependant Mazarin, de sa retraite de Cologne, sur-

veillait la marche des événements. Dès qu'il apprend la révolte de Condé, à l'aide des trésors qu'il a emportés en quittant la France, il lève une petite armée parmi ces aventuriers qui abondaient alors et vendaient indifféremment leurs services et leur sang à toutes les nations et à toutes les causes. Il fait porter à ses troupes des écharpes vertes, couleur de sa livrée ; à leur tête il pénètre en France, rallie plusieurs corps de l'armée royale et vient s'établir sur les bords de la Loire. De là il presse la reine de le venir joindre ; et elle quitte encore une fois Paris en fugitive, emmenant avec elle le jeune roi.

Paris est de nouveau livré à la sédition. Trois partis déchirent la France et lèvent des armées. Le parlement frappe à la fois de ses arrêts de proscription, comme criminels de lèse-majesté, Condé d'une part, Mazarin de l'autre. Il va même jusqu'à mettre à prix la tête de ce dernier.

« Il fallut, dit Voltaire, chercher dans les registres quel était le prix d'une tête ennemie du royaume ; on trouva que sous Charles IX on avait promis, par arrêt, cinquante mille écus à celui qui représenterait l'amiral Coligny mort ou vif. On crut très-sérieusement procéder en règle en mettant ce même prix à l'assassinat d'un cardinal premier ministre. Cette proscription ne donna à personne la tentation de mériter les cinquante mille écus qui,

après tout, n'eussent point été payés. Chez une autre nation et dans un autre temps, un tel arrêt eût trouvé des exécuteurs ; mais il ne servit qu'à faire de nouvelles plaisanteries. De beaux esprits qui portaient la gaieté dans les tumultes de ces temps, firent afficher dans Paris une répartition des cent cinquante mille livres : tant pour qui couperait le nez au cardinal, tant pour une oreille, tant pour un œil, tant pour le faire eunuque. Ce ridicule fut tout l'effet de la proscription contre la personne du ministre; mais ses meubles et sa bibliothèque furent vendus par un second arrêt ; cet argent était destiné à payer un assassin ; il fut dissipé par les dépositaires, comme tout l'argent qu'on levait alors.

« L'esprit de vertige qui régnait en ce temps posséda si bien tout le corps du parlement de Paris, qu'après avoir solennellement ordonné un assassinat dont on se moquait, il rendit un arrêt par lequel plusieurs conseillers devaient se transporter sur la frontière pour informer contre l'armée du cardinal Mazarin, c'est-à-dire contre l'armée royale. Deux conseillers furent assez imprudents pour aller avec quelques paysans faire rompre les ponts par où le cardinal devait passer. L'un d'eux, nommé Bitaut, fut fait prisonnier par les troupes du roi, relâché avec indulgence, et moqué de tous les partis. »

C'était sur les bords de la Loire que le sort de la monarchie semblait devoir se décider. Turenne, rentré dans le devoir, était là protégeant la cour et s'efforçant de donner quelque consistance à l'armée royale, mal organisée et dénuée de tout. Condé, qu'on croyait encore occupé à soumettre le midi de la France, tombait à l'improviste sur le corps commandé par le maréchal d'Hocquincourt, et le mettait en déroute au combat de Bléneau. Peu s'en fallut qu'il n'enlevât la cour et Mazarin; mais Turenne l'arrêta et lui disputa si habilement le terrain, qu'il lui fit perdre le principal fruit de sa victoire (7 avril 1652).

Condé marcha vers Paris qui le reçut avec enthousiasme; mais il y trouva la confusion des partis plus grande que jamais, et bientôt des rivalités ardentes, qui minèrent sa popularité, réduisirent sa petite armée et lui ôtèrent les moyens d'agir énergiquement. Turenne se fortifiait au contraire, et vint lui offrir la bataille aux portes même de Paris. Elle se donna au faubourg Saint-Antoine, et malgré l'habileté de Condé et la valeur brillante de la noblesse qui combattait sous lui, ses troupes furent vigoureusement ramenées jusque sous les remparts de la ville, et en danger d'être écrasées. Pendant la bataille, les bourgeois de Paris, qui redoutaient également les deux armées, avaient fermé leurs portes et refusaient de les ouvrir pour sauver Condé

d'un désastre imminent. Enfin cependant la porte Saint-Antoine s'ouvrit. Ce fut une jeune princesse, *Mademoiselle*, fille du duc d'Orléans, qui, se déclarant pour Condé, exigea avec énergie l'ouverture de cette porte, et fit même tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On savait que cette princesse, fière et ambitieuse, aspirait à se faire aimer du jeune roi, son cousin ; aussi, quand Mazarin apprit qu'elle avait fait tirer le canon de la Bastille : « Ce canon-là, dit-il, vient de tuer son mari. » Un neveu de Mazarin périt à cette bataille. Ce fut un grand sujet de joie pour le peuple de Paris, et un grand deuil pour Mazarin, qui porta toujours une vive affection aux membres de sa famille.

Condé avait compté sur l'appui des Espagnols ; le duc de Lorraine, qui était dans l'habitude de vendre tous les ans au roi d'Espagne une petite armée de huit mille hommes qu'il entretenait, s'avança en effet à son secours. Condé lui avait donné de l'argent pour le faire venir; Mazarin lui en donna davantage pour qu'il s'en allât. Le duc prit l'argent de Condé et celui de Mazarin et se retira, mais en pillant et dévastant les villages de France sur son passage.

XVII.

Anarchie et misère publique.

A Paris, le désordre était à son comble et la misère aussi. Dans le parlement, les partis étaient tous les jours aux prises; on en comptait trois: quelques partisans de la prérogative royale qui ne voyaient dans les luttes du parlement avec la cour qu'une détestable révolte contre l'autorité; les fauteurs de la Fronde, qui semblaient croire toutes les libertés publiques renfermées dans l'opposition du parlement, et qui ralliaient à eux la masse du peuple en se mettant au niveau de ses fureurs et de ses cris contre les impôts et contre Mazarin; enfin, un groupe de magistrats pleins de modération et de droiture, qui s'efforçaient de concilier l'indépendance et les droits du parlement avec le respect de l'autorité royale, et qui gémissaient de l'emportement des factions. Autour des différents partis parlementaires se groupaient les avocats, les procureurs, une basoche nombreuse et passionnée. C'étaient à chaque instant, au Palais, des scènes de violence; on s'injuriait, on en venait même quelquefois aux coups de poing.

Les chefs militaires dans Paris, pour soutenir leurs troupes ou satisfaire leur cupidité, ne reculaient devant rien et ne connaissaient plus d'autre loi que la force; ils s'emparaient des caisses publiques, ils séquestraient même des officiers du fisc, afin d'en obtenir une rançon. Le peuple souffrait de la faim; l'argent était rare, et le pain se vendait à un prix exorbitant.

Dans les provinces, tour à tour dévastées par les troupes des deux partis, la misère était plus affreuse encore. Voici le tableau qu'en a tracé un témoin oculaire[1]:

« Dans tous les lieux où la cour passait, les pauvres paysans s'y jetaient, pensant y être en sûreté parce que l'armée désolait la campagne; ils y amenaient leurs bestiaux qui mouraient de faim aussitôt, car on n'osait sortir pour les mener paître. Quand leurs bestiaux étaient morts, ils mouraient eux-mêmes incontinent après, car ils n'avaient plus rien que les charités de la cour qui étaient fort médiocres, chacun se considérant le premier. Ils n'avaient de couvert contre les grandes chaleurs du jour et la fraîcheur de la nuit que le dessous des auvents, des charrettes et des chariots qui étaient dans les rues. Quand les mères étaient mortes, les enfants mouraient bientôt après, et j'ai vu sur le

1. Laporte, *Mémoires sur les règnes de Louis XIII et de Louis XIV.*

pont de Melun, où nous vînmes quelque temps après, trois enfants sur leur mère morte, l'un desquels la tetait encore. Toutes ces misères touchaient fort la reine, et même, comme on s'en entretenait à Saint-Germain, elle en soupirait et disait que ceux qui en étaient cause auraient un grand compte à rendre à Dieu. »

L'indiscipline des troupes, recrutées en grande partie d'aventuriers, dépourvues de magasins et mal payées, contribuait à aggraver les souffrances du peuple des campagnes. Chaque chef de compagnie semblait faire la guerre pour son compte, épuisant le pays partout où il passait, et pillant au besoin les convois même de l'armée. Dans une marche confuse des troupes royales d'Auxerre sur Montereau, un comte de Broglie, pour remonter ses hommes, fit main basse sur l'écurie même du roi, et, malgré toutes les réclamations du premier écuyer, il ne voulut pas rendre les chevaux, qu'il considérait comme de bonne prise.

Cependant le parlement n'avait rien perdu de son audace. Une cour réduite à fuir de Paris et à errer dans les provinces ne l'intimidait pas. Peu de temps après la bataille de Saint-Antoine, dont Turenne voyait s'évanouir les fruits par le dénûment de son armée, le parlement déclara par un arrêt le duc d'Orléans lieutenant général du royaume, quoique le roi fût majeur, et le prince de Condé

généralissime des armées (20 juillet 1652). La cour aussitôt riposta en frappant d'interdit le parlement de Paris et en le transférant à Pontoise. Une vingtaine de présidents et de conseillers attachés au parti de la cour obéirent; les autres résistèrent. Pour dernier excès de confusion, on vit alors deux parlements dans le même ressort, se foudroyant l'un l'autre par des arrêts, et jetant le peuple dans le doute fatal de savoir de quel côté était le droit et l'autorité de la justice.

XVIII.

Second exil de Mazarin.

Au reste, à cette époque, on reconnaissait aisément à des symptômes certains qu'après quatre ans de vaines discordes, sans résultat pour aucun parti et fatales au bonheur de tous, une lassitude profonde était dans les esprits. Il y avait un point d'ailleurs sur lequel tous les partis tendaient à se mettre d'accord, c'était de sacrifier Mazarin, offert depuis si longtemps comme point de mire aux haines populaires, et dont la faveur si persistante donnait de l'ombrage à tout le monde. Même les deux parlements, qui en toute autre chose se combattaient à outrance, s'accordaient pour demander l'expulsion de ce ministre.

Anne d'Autriche subit la loi des circonstances. Mazarin lui-même comprit que sa présence au pouvoir, en ce moment, faisait obstacle à une pacification nécessaire à tous les intérêts, et dont il ne tarderait pas tout le premier à recueillir les fruits. Il sortit donc une seconde fois du royaume; mais, en réalité, il ne cessa pas, même dans son exil, de diriger les conseils d'Anne d'Autriche. Il entretenait avec elle une correspondance qui atteste à quel point il possédait la confiance et les affections intimes de cette princesse; il ne négligeait rien d'ailleurs pour réveiller puissamment en sa faveur l'intérêt de ceux qui pouvaient hâter son rappel. Il écrivait alors au roi ces mots, empreints d'une juste amertume : « Il ne me reste pas un asile dans un royaume dont j'ai reculé toutes les frontières. »

XIX.

Pacification. — Retour triomphal de Mazarin.

L'apparente satisfaction accordée à propos à tant d'hommes à qui il fallait un prétexte pour quitter le vieux drapeau de la Fronde porta ses fruits. On vit presque partout s'éteindre en quelques jours l'esprit de sédition, et toutes les classes de citoyens travailler sincèrement au rétablissement de l'autorité royale. Rappelé instamment par les Parisiens,

le jeune roi rentra dans sa capitale au milieu des plus grandes marques de respect. Le coadjuteur fut lui-même le complimenter à l'entrée du Louvre avec tous les curés de la capitale; ce qui ne l'empêcha pas d'être arrêté deux mois après et enfermé à Vincennes. On relégua dans leurs terres quelques seigneurs trop compromis dans les derniers troubles; quelques conseillers brouillons furent punis de l'exil, et le parlement de Paris, après avoir tenu si longtemps en échec le pouvoir royal, vint s'humilier devant lui dans un lit de justice tenu au Louvre, où le jeune roi « lui fit très-expresse défense de prendre ci-après connaissance des affaires générales de l'État et de la direction des finances. » Il fallut qu'il enregistrât cette déclaration, qui le condamnait à l'impuissance politique. De tous les ennemis de la reine et de Mazarin, l'opiniâtre Condé restait seul debout; mais, pour réunir autour de lui quelques troupes, il lui avait fallu ceindre l'écharpe espagnole, et mettre complétement son épée au service des ennemis de la France; encore ne faisait-il que guerroyer assez malheureusement sur la frontière. Enfin, en quelques mois, le pouvoir du roi se trouva si bien raffermi, qu'il lui fut possible, sans exposer les provinces et Paris même au moindre trouble, de rappeler Mazarin et de le replacer à la tête du ministère.

Ce fut un spectacle étrange que celui de la ren-

trée triomphale de Mazarin dans cette ville de Paris, où son nom naguère soulevait tant de haines, et d'où il ne lui venait qu'outrages publics et arrêts de proscription. La populace, cette fois, le couvrit de ses acclamations ; il lui jeta de l'argent à pleines mains par les portières de son carrosse. Les bourgeois de Paris, les officiers publics, le parlement lui-même, ne restèrent pas en arrière. On venait de toutes parts lui offrir du dévouement et briguer sa faveur ; un grand festin lui fut donné à l'hôtel de ville de Paris. On assure que Mazarin, ce jour-là, laissa voir, au milieu de sa joie, un peu de son mépris pour ceux qui s'abaissaient si fort devant sa fortune.

XX.

Politique extérieure. — Cromwell.

Il était temps que l'apaisement des discordes civiles permît au gouvernement français de reporter son attention et ses forces du côté de l'étranger. Remis peu à peu des rudes coups qui leur avaient été portés dans les premières années de la régence, les ennemis de la France avaient profité de ses tourmentes intérieures pour affaiblir sa prépondérance politique, et lui enlever en partie ses conquêtes. De toutes parts, nos frontières mêmes étaient menacées. Après douze ans de luttes, la

Catalogne, vainement défendue par une armée française, venait de succomber et de rentrer sous la domination de l'Espagne; en Piémont, la France avait perdu Casal, et d'autres forteresses pour la conquête desquelles la politique de Richelieu n'avait rien épargné. Du côté de la Flandre, l'armée espagnole avait repris l'offensive; elle s'était emparée de plusieurs petites places et assiégeait Dunkerque. Enfin, un nouvel ennemi, l'Angleterre, se jetant brusquement dans le débat entre la France et l'Espagne, avait, sans déclaration de guerre, assailli et enlevé en grande partie l'escadre française destinée à ravitailler Dunkerque, et cette place, serrée de près par terre et par mer, venait d'être obligée d'ouvrir ses portes aux Espagnols.

L'Angleterre, qui reparaissait ainsi sur la scène politique de l'Europe, avait vu longtemps toutes ses forces absorbées dans les luttes violentes de la royauté et du parlement, luttes qui avaient dégénéré en guerres civiles et religieuses d'un caractère atroce. Du milieu de ces révolutions avait surgi un dictateur, un homme extraordinaire, Olivier Cromwell. Sombre fanatique, attaché à la secte des puritains, Cromwell joignait d'ailleurs à l'habileté d'un politique dissimulé et profond des talents militaires de premier ordre. Au parlement, dans les conciliabules des sectaires, sur les champs de bataille, il fut partout l'implacable ennemi de

la royauté, et le plus actif instrument de sa ruine. Il ne s'arrêta dans cette voie que lorsqu'il eut, pour ainsi dire, dressé de ses propres mains l'échafaud où l'infortuné Charles Ier porta sa couronne et sa tête. La république proclamée, Cromwell la soutint d'abord de son épée victorieuse, et déconcerta les derniers efforts du parti royaliste, qui s'était rallié autour de Charles II ; puis, ce fils de roi vaincu et obligé de fuir à l'étranger, Cromwell, fort du dévouement de ses troupes et de l'ascendant que son fanatisme, vrai ou simulé, lui donnait sur de farouches sectaires, se tourna contre le parlement, l'envahit à main armée et en dispersa les membres. Il ne garda de la république que le nom, prit lui-même celui de *protecteur*, et, sous ce titre, il eut désormais l'Angleterre dans sa puissante main.

Tel était l'homme que Mazarin, au moment où il revenait aux affaires avec un pouvoir incontesté, voyait descendre contre nous dans la lice à côté de cette vieille ennemie, la maison d'Espagne. Mais il n'échappait pas à un esprit aussi pénétrant que celui du cardinal que Cromwell, inspiré avant tout du génie de sa nation et les yeux tournés vers l'empire des mers, avait moins la pensée d'affaiblir un État continental comme la France, que le désir d'agrandir la puissance maritime et coloniale de son pays aux dépens des possesseurs des Indes.

Aussi, malgré l'affront fait à notre marine, malgré Dunkerque enlevé à la France par la brusque intervention des armes du protecteur, Mazarin ne cessa pas de traiter avec Cromwell sur le pied de paix, et de lui faire même des avances obséquieuses pour le détacher de nos ennemis. Les Espagnols, de leur côté, ne négligeaient rien pour faire luire aux yeux du protecteur des perspectives capables de le retenir dans leur alliance. Ils lui offraient notamment de l'aider à prendre Calais, et de lui remettre ainsi une des clefs de la France. Cromwell écoutait tout, et ne laissait pas entrevoir de quel côté en définitive il jetterait le poids de son épée. Absorbé d'ailleurs en ce moment par une lutte terrible engagée sur mer contre les flottes de la Hollande, par qui il voulait faire reconnaître la suprématie du pavillon anglais, il était rentré de son propre mouvement dans une attitude de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Espagne.

XXI.

Refroidissement entre Mazarin et Anne d'Autriche.

Avant d'esquisser les dernières péripéties de cette grande lutte, dont la conduite et le dénoûment ont élevé si haut la gloire de Mazarin, il importe de revenir un instant sur nos pas, pour considérer

cet homme d'État dans sa vie intérieure, dans la position qu'il avait prise vis-à-vis de la reine mère et de l'héritier du trône.

Tous les mémoires contemporains s'accordent à faire remarquer ou à laisser comprendre qu'après le second exil de Mazarin il y eut un changement marqué dans ses rapports privés avec Anne d'Autriche. Ce n'étaient plus les mêmes soins, la même intimité, cette galanterie empressée et pleine de déférence qui jusque-là avaient fait croire à des liens d'une autre nature que ceux de la confiance et de la faveur politiques. Vainqueur de tous ses ennemis et arrivé au faîte de la puissance, Mazarin parut dans ses rapports avec la reine mère n'apporter plus que cette politesse réservée qui succède à une passion éteinte, en même temps qu'il faisait sentir à tous, et à la reine elle-même, un esprit de domination qui n'était pas sans âpreté. Anne d'Autriche, au fond de son cœur, s'affligeait de ce changement. Elle s'en plaignait sans doute dans le cercle de ses intimes; le mot d'*ingratitude* devait y être prononcé souvent, à en juger par l'amertume que sa confidente, Mme de Motteville, met à récriminer contre ce ministre, « qui, dès qu'il se vit rétabli dans la première place, réunit aussitôt dans sa personne l'autorité de la mère et du fils, et se rendit le tyran de leurs volontés plutôt que le maître. »

Anne d'Autriche cependant accepta ce joug; elle ne se sentait pas de force à combattre l'ascendant d'un homme que son génie pour les affaires et ses services avaient rendu le soutien nécessaire de la monarchie. Mais à la cour sa résignation était différemment interprétée. On allait jusqu'à supposer qu'elle n'était pas libre de rompre les liens que Mazarin lui rendait si pesants; on paraissait croire à un mariage secret qui l'aurait unie à cet homme d'État, mariage qui n'était pas absolument impossible, car, comme nous l'avons dit plus haut, Mazarin, quoique prince de l'Église, n'était pas prêtre.

XXII.

Mazarin surintendant de l'éducation de Louis XIV.

A considérer Mazarin dans ses rapports avec le royal enfant, espoir de la monarchie, qui croissait à l'ombre de son pouvoir et sous sa tutelle, il est impossible de ne pas le juger sévèrement. On ne trouve en lui nulle préoccupation de préparer ce jeune prince aux difficiles devoirs de la royauté; on voit plutôt sa conduite réglée par d'égoïstes calculs, par la crainte de faire un jour courir trop de risques à sa fortune de ministre favori, si le fils d'Anne d'Autriche abordait le trône avec un esprit et un caractère à la hauteur de ses grandes destinées.

Usant de son empire absolu sur la reine mère, Mazarin s'était fait donner le titre de surintendant de l'éducation du roi, et jamais prince plus heureusement doué par la nature ne fut élevé avec plus de négligence que Louis XIV. Sans doute il est équitable d'imputer en partie aux malheurs des temps l'abandon où furent laissés la culture de son esprit et le soin de son éducation; mais il parut bien aussi que de secrets motifs et une pensée systématique n'étaient pas étrangers à tant de négligence.

Le cardinal avait placé auprès du jeune prince, en qualité de gouverneur, le maréchal de Villeroy, homme médiocre, et courtisan trop consommé pour être capable de quelque fermeté vis-à-vis de son royal élève. Il se gardait soigneusement de contrarier aucun de ses caprices, et même de combattre l'éloignement assez naturel à cet âge que le jeune Louis montrait pour l'étude. Il donnait d'ailleurs les mains à toutes les faiblesses de la reine pour son fils.

Le jeune roi avait bientôt compris tout ce qu'il pouvait se permettre vis-à-vis d'un gouverneur aussi accommodant, et il ne se faisait pas faute de lui faire jouer, à l'occasion, un rôle ridicule. Quelquefois, pour le mettre à l'épreuve, il prenait plaisir à lui adresser la parole coup sur coup : « Monsieur le maréchal..., monsieur le maréchal..., » et chaque

fois celui-ci de répondre avec empressement : « Oui, sire, » avant de savoir ce qu'on lui voulait ; ce qui divertissiat beaucoup son élève.

Cet étrange instituteur de roi avait une maxime qu'il répétait volontiers : c'est que « jamais homme n'avait été vu devenir le favori de son maître pour avoir été obligé de le contredire souvent. »

Mazarin n'ignorait pas ce déplorable abandon où était laissée l'éducation du jeune roi, et il en prenait facilement son parti. Il se trouva un jour parmi les courtisans un homme de bien qui lui exprima son chagrin de voir le prince sans application à l'étude, et sa crainte qu'il n'apportât plus tard dans les grandes affaires le même éloignement pour le travail. « Ne vous mettez pas en peine, lui répondit le ministre ; reposez-vous-en sur moi ; il n'en saura que trop : car, quand il vient au conseil, il me fait cent questions sur la chose dont il s'agit. »

Un contemporain, Laporte, serviteur dévoué d'Anne d'Autriche, qu'elle-même avait placé auprès de son fils comme premier valet de chambre, nous a laissé, dans ses Mémoires sur l'enfance de Louis XIV, d'intéressants détails parmi lesquels on voit ressortir et les blâmables calculs de Mazarin pour éloigner du jeune roi les enseignements sérieux, et les secrets sentiments que celui-ci nourrissait dans son âme à l'égard du ministre

qui dominait sa mère et lui d'une manière si absolue.

Lorsqu'à l'âge de huit ans Louis XIV avait été tiré des mains des femmes, Laporte, qui entrait en fonctions auprès de lui, eut la pensée de remplacer par quelque lecture profitable les contes que l'on débitait le soir au jeune roi pour l'endormir. Avec l'agrément de la reine, ce fut l'*Histoire de France*, par Mézeray, que l'honnête valet de chambre lut chaque soir au jeune Louis, sur un ton propre à l'amuser; l'enfant y prenait plaisir, se promettant bien de ressembler aux plus généreux de ses ancêtres, et se mettant fort en colère quand on lui disait qu'il serait un second Louis le Fainéant.

Mais un soir, la cour étant à Fontainebleau, le cardinal, pour esquiver le monde qui l'attendait au sortir de l'appartement de la reine, passa par la chambre de Louis XIV, qui déjà était au lit. Il trouva le valet de chambre occupé à faire au roi la lecture habituelle dans un volume de l'*Histoire de France*; il s'approcha, et voulut savoir ce qu'on lisait. Quand il en fut informé, il laissa voir un visage de mauvaise humeur et s'en alla brusquement. Le lendemain, un des amis de Laporte lui dit à l'oreille : « Vous ne fûtes pas bon courtisan hier soir. » En effet, Mazarin, à son coucher, avait raconté à ses familiers qu'il avait vu Laporte « fai-

sant le gouverneur du roi et se mêlant de lui apprendre l'histoire. »

Tout jeune encore, Louis XIV vit avec un secret dépit l'empire sans bornes que le cardinal avait pris sur sa mère, et les airs de souveraineté qu'il affectait au milieu de la cour. Arrivé à l'adolescence, son jugement droit lui fit reconnaître ce qu'il fallait concéder à l'homme supérieur qui menait avec autant de bonheur que d'habileté les affaires de la monarchie. C'est ce qui explique la profonde déférence qu'il montra jusqu'au dernier moment pour Mazarin. Mais dans son enfance, frappé surtout des choses extérieures, il se montrait blessé au vif des manières du cardinal, et le sentiment qu'il éprouvait pour lui était presque de l'aversion. Il ne manquait pas d'ailleurs de courtisans, ennemis cachés de Mazarin, qui travaillaient de leur mieux à entretenir ces dispositions. Mazarin cependant, qui ne laissait pas que d'avoir toujours les yeux ouverts sur l'avenir, avait soin de faire trouver souvent auprès du jeune roi ses créatures et ses proches; mais celui-ci témoignait assez clairement qu'il ne les pouvait souffrir. Il était d'usage à la cour qu'au coucher du roi le premier valet de chambre remît par son ordre un bougeoir avec deux bougies à celui que le prince désirait voir demeurer près de lui. Le jeune roi défendait expressément à son valet de chambre de

donner cette marque de faveur à Mancini, neveu du cardinal.

Un soir, par extraordinaire, Mazarin lui-même était entré dans la chambre du prince pour assister à son coucher. Le jeune Louis, renfermé dans un cabinet, refusa obstinément d'en sortir, jusqu'à ce que le cardinal, désappointé de l'attendre inutilement, se fut retiré; et comme les éperons et les épées de ceux de sa suite faisaient retentir les corridors, le jeune roi ne put s'empêcher de dire : « Il fait grand bruit où il passe; je crois qu'il a bien cinq cents personnes à sa suite. »

Un autre jour, à Compiègne, il voyait passer sur la terrasse du château le cardinal, suivi d'un long cortége : « Voilà le Grand Turc qui passe, » dit-il assez haut pour être entendu de quelques gentilshommes. Ce propos fut rapporté à la reine : elle le pressa de toutes manières pour savoir qui lui avait appris à qualifier ainsi Mazarin. Elle se fâcha même contre lui; mais sans pouvoir en obtenir aucune réponse précise. Le narrateur fait observer avec raison « que cette idée de *grand turc* pouvait très-bien lui être venue de lui-même. »

Il faut convenir que l'abandon et le dénûment où on laissait le jeune roi contrastaient étrangement avec le faste et l'appareil de la puissance dont Mazarin aimait à s'entourer. Voici à cet égard quelques traits recueillis dans les Mémoires de Laporte:

« La coutume est que l'on donne au roi tous les ans douze paires de draps et deux robes de chambre, une d'été et l'autre d'hiver; néanmoins je lui ai vu servir six paires de draps trois ans entiers, et une robe de chambre de velours vert, doublée de petit-gris, servir hiver et été pendant le même temps, de sorte que la dernière année elle ne lui venait qu'à la moitié des jambes; et pour les draps, ils étaient si usés que je l'ai trouvé plusieurs fois les jambes passées au travers, à cru sur le matelas: et toutes les autres choses allaient de la même sorte, pendant que les partisans étaient dans la plus grande opulence et dans une abondance étonnante.

« Un jour, le roi voulant s'en aller baigner à Conflans, je donnai les ordres accoutumés pour cela; on fit venir un carrosse pour nous conduire avec les hardes de la chambre et de la garde-robe; et comme j'y voulus monter, je m'aperçus que tout le cuir des portières qui couvrait les jambes était emporté, et le reste du carrosse tellement usé, qu'il aurait eu bien de la peine à faire le voyage. Je montai chez le roi, qui étudiait dans son cabinet; je lui dis l'état de ses carrosses, et que l'on se moquerait de nous, si l'on nous y voyait aller. Il le voulut voir, et en rougit de colère. Le soir il s'en plaignit à la reine, à Son Éminence le cardinal, et au surintendant des finances; en sorte qu'il eut cinq carrosses neufs....

« Se rendant au siége d'Étampes, Sa Majesté se leva de grand matin sur ce que M. le cardinal lui avait dit qu'à cause des grandes chaleurs il fallait partir de bonne heure; et cependant le vigilant personnage dormit encore deux heures après que le roi fut levé.

« J'étais allé déjeuner lorsqu'on vint me dire que le roi me demandait; je m'en allai le trouver, et m'étant enquis de Sa Majesté ce qu'elle désirait, elle me dit qu'elle m'avait fait appeler pour me donner cent louis d'or que M. de La Vieuville, alors surintendant des finances, lui envoyait tant pour ses menus plaisirs que pour en faire des libéralités aux soldats estropiés. Il me dit qu'il les avait mis dans ses poches, mais, qu'ayant la botte haute, il aurait peine à les garder. Je lui dis qu'ils étaient aussi bien dans ses poches que dans les miennes; mais cela ne se trouva pas vrai dans la suite.

« Comme Moreau, premier valet de garde-robe, avait avancé onze pistoles pour des gants qu'il avait achetés à Saint-Germain pour Sa Majesté et par son ordre, quand il vit que le roi avait de l'argent, il me pria de les lui demander, et de lui dire que comme on ne pouvait avoir accès à Paris pour en faire venir de l'argent, tout le monde avait besoin de son petit fait, ce que je lui promis.

« Le roi soupa et fut chez Son Éminence le car-

dinal jusqu'à ce qu'il voulut se coucher. Quand il fut se coucher et que tout le monde se fut retiré, je lui dis ce que Moreau m'avait chargé de lui dire, à quoi il répondit tristement qu'il n'avait plus d'argent ; je lui demandai s'il avait joué chez M. le cardinal; il me répondit que non; et plus je le pressais pour savoir ce qu'il en avait fait, et moins il avait envie de me le dire. Enfin je devinai, et lui dis : « N'est-ce point M. le cardinal qui vous a pris votre argent? » Il me dit : « Oui, » mais avec un chagrin si grand qu'il était aisé de voir qu'il ne lui avait pas fait plaisir de lui prendre son argent, ni moi de lui demander ce qu'il en avait fait. »

Ces détails, quoique imprégnés de l'amertume qu'une récente disgrâce donnait à l'auteur des Mémoires, servent à nous faire apprécier dans quelle dépendance Mazarin tenait le jeune roi; ils nous montrent à quel degré de faiblesse et de misère quelques années de discordes civiles avaient fait tomber le pays et la royauté. Et, par un contraste étrange, ce prince qui recevait si jeune les rudes leçons de la pauvreté et du malheur devait être celui de tous nos rois qui porterait au plus haut point la fastueuse grandeur de la monarchie.

XXIII.

Campagnes de Flandre. — Turenne et Condé.

La Fronde vaincue et amenée à merci, Mazarin put reporter toute son attention et toutes les forces du pays vers la guerre extérieure, dont la frontière des Pays-Bas était devenue le principal théâtre. Là se trouvaient en présence deux illustres rivaux, Turenne et Condé. Condé plus brillant, plus inspiré, et encore entouré de l'auréole de ses victoires de Lens, de Fribourg et de Rocroy; Turenne plus froid, mais tacticien consommé et d'une fermeté inébranlable. Condé alors avait le malheur de porter les armes contre sa patrie; et ce n'était pas sa gloire seulement qui en était atteinte, son génie lui-même parut en souffrir. Il manquait d'ailleurs de cette complète liberté d'action si nécessaire aux grandes choses de la guerre; il partageait le commandement avec les généraux espagnols, jaloux de sa renommée et toujours prêts à suspecter dans cet illustre transfuge des calculs d'intérêt personnel; ses avis furent plus d'une fois méconnus et ses combinaisons déjouées.

Toutefois, cette guerre fut conduite de part et d'autre avec habileté et énergie. Turenne, devant Arras, eut la gloire de forcer les retranchements

des Espagnols et de contraindre Condé à lever le siége de cette ville. A Valenciennes, à la Capelle, à Cambrai, Condé retrouva de belles inspirations et mêla quelques revers aux succès de l'armée royale.

XXIV.

Alliance avec l'Angleterre. — Bataille des Dunes.

Cependant la politique de Mazarin, secondée par l'intérêt anglais bien compris de Cromwell, allait précipiter le dénoûment de cette trop longue querelle des rois. Le protecteur, victorieux, après de suprêmes efforts, des flottes de la Hollande, ne se fit pas faute d'exercer d'abord sa domination sur les mers par de véritables actes de piraterie, et ses vaisseaux coururent sus aux bâtiments de commerce de la France comme à ceux de l'Espagne. Malgré l'iniquité de cette attaque et les désastres des armateurs français, la patience de Mazarin ne fut pas mise à bout. Il laissa encore la porte ouverte à une reprise de négociations amicales; et un jour vint en effet où la convoitise anglaise, qui voulait avoir sa part du nouveau monde, pencha tout à coup du côté de la France. Les flottes de Cromwell poursuivirent à outrance et brûlèrent près des îles Canaries les galions qui alimentaient

la monarchie espagnole des trésors de l'Amérique ; elles attaquèrent et enlevèrent aussi à cette puissance une de ses plus florissantes colonies, l'île de la Jamaïque, dans la mer des Antilles. Cette rupture ouverte avec l'Espagne jetait nécessairement l'Angleterre dans notre alliance ; Mazarin négocia aussitôt avec Cromwell un traité de commerce (3 novembre 1655), suivi peu après d'une convention en vertu de laquelle un corps d'armée de six mille hommes et vingt vaisseaux, fournis par l'Angleterre, devait mettre l'armée française en mesure de s'emparer de Dunkerque.

Turenne avait investi cette place, après avoir emporté en quelques jours Mardyck, qui en défendait les approches. Les chefs espagnols, décidés à tout risquer pour dégager Dunkerque, ne tardèrent pas à menacer l'armée française dans ses retranchements ; Condé était avec eux, mais impuissant à faire écouter ses conseils et exaspéré par les fautes qu'il leur voyait commettre et dont il prévoyait trop bien les inévitables résultats. Turenne, sortant de ses lignes, vint brusquement offrir la bataille aux généraux espagnols au milieu des dunes, où sa supériorité en infanterie devait lui assurer l'avantage. Condé, au moment où le feu allait s'engager, se retournant vers un des jeunes princes anglais refugiés dans le camp espagnol : « Avez-vous jamais vu une bataille? lui demanda-t-il. — Pas

encore. — Dans une demi-heure, vous verrez comment nous en perdrons une. » En effet, ce fut en vain que Condé, par d'étonnants efforts d'audace et de valeur personnelle, chercha à sauver l'armée espagnole; la déroute fut complète, et Dunkerque ouvrit ses portes.

Mais Cromwell avait vendu cher le secours de ses vaisseaux et de ses soldats. Louis XIV et Mazarin n'entrèrent dans Dunkerque que pour remettre immédiatement cette place aux mains d'un envoyé de l'Angleterre. Au reste, dans toute cette négociation avec le superbe dictateur, la fierté monarchique fut mise à de rudes épreuves : Cromwell ne voulut traiter avec le roi de France que d'égal à égal, et le força à lui donner dans ses lettres le titre de *frère;* l'expulsion hors de France du fils du malheureux Charles Ier fut stipulée et consentie. Pendant le siége de Dunkerque, il y eut, entre le gouvernement français et le protecteur, échange de procédés diplomatiques. Mazarin envoya à Cromwell une fastueuse ambassade, et son neveu, Mancini, fut chargé de présenter au protecteur une lettre où le cardinal-ministre lui disait : « Qu'il était affligé de ne pouvoir lui rendre en personne les respects dus au plus grand homme du monde. » Le protecteur mourut peu de temps après, et la cour de France porta le deuil de ce plébéien anglais qui avait rougi ses mains du sang d'un roi. Mais il était

dans le caractère de Mazarin de se ranger volontiers du côté de ceux que la fortune couronnait; à ses yeux, plus occupés du but que de la dignité des moyens, l'alliance anglaise était en ce moment d'un intérêt capital : et, certes, il voyait juste; car l'Espagne, à la bataille des Dunes, perdait sa dernière armée; et elle ne s'en releva pas.

XXV.

Faiblesses de Mazarin.

Dans ces dernières campagnes, le cardinal avait déployé une remarquable activité; au milieu de l'épuisement des ressources publiques, il avait été ingénieux à imaginer des moyens de faire de l'argent, afin de fournir aux besoins les plus pressants de l'armée; il était au camp avec le jeune roi, et suivait avec soin toutes les opérations militaires. Une puérile vanité gâtait, à vrai dire, cette sollicitude d'un grand ministre. Mazarin était presque jaloux de la gloire militaire de Turenne; il aurait voulu, aux yeux de ses contemporains, partager avec cet illustre capitaine l'honneur des batailles gagnées, des villes délivrées ou conquises. Devant Arras, il avait eu soin de faire tenir en sa présence plusieurs conseils de guerre où il émettait son avis; quand Turenne eut forcé les lignes des Espagnols

et rejeté en Flandre leur armée vaincue, la lettre officielle, écrite au nom du roi au parlement pour annoncer cette victoire, faisait remonter à Mazarin le mérite d'avoir par ses combinaisons préparé ce glorieux événement; et il n'y est seulement pas fait mention du nom de Turenne. Après la prise de Dunkerque, Mazarin eut encore la prétention de se poser en profond tacticien à qui la France devait le gain de la bataille des Dunes. On proposa en son nom à Turenne, en faisant briller aux yeux de ce général la perspective des plus hautes dignités, d'écrire une lettre qui attribuerait au cardinal la gloire d'avoir donné tout le plan des opérations. Turenne s'y refusa nettement, en déclarant que sa signature ne couvrirait pas une fausseté. Mazarin, assure-t-on, lui en garda rancune; mais du moins il sut dominer son ressentiment et conserver au service du pays le génie du grand homme qu'il jalousait.

Malheureusement pour sa mémoire, Mazarin, au milieu de ces guerres, montra, bien plus encore que sa vanité, un vice que l'âge développait chaque jour en lui, une avidité sans scrupules et insatiable. Les mémoires contemporains nous le montrent dans les camps, « ayant pour principale occupation de gagner de l'argent, s'avisant de devenir le vivandier et le munitionnaire de l'armée, mêlé à tous les marchés de pain, de vin, de viande, et

gagnant sur tout. » Pendant ce temps-là, le jeune roi, toujours tenu à l'écart et dans une complète dépendance, manquait des choses les plus nécessaires pour tenir son rang et se faire aimer par des bienfaits. « Quand il allait à Mardyck visiter son armée, il vivait comme un particulier; il dînait chez le cardinal ou chez le vicomte de Turenne. Il n'avait point d'officiers, et manquait de service et d'argent. Quand il passait au milieu de ses troupes, il rencontrait de pauvres soldats et ne leur donnait rien, parce qu'il n'avait point de quoi le faire[1]. »

A l'intérieur, l'avidité du cardinal ne se signalait pas d'une manière moins scandaleuse; dans l'extrême pénurie des finances, tout était devenu matière à impôts, jusqu'aux baptêmes et aux enterrements. Là encore Mazarin trouvait dans la détresse publique l'occasion de faire de gros bénéfices. Il avait de secrets marchés avec les traitants qui prenaient à ferme les divers revenus de l'État, et quand il comprenait, comme homme de gouvernement, que son devoir était de rechercher et de punir les déplorables exactions de ces traitants, comme leur complice, il était entraîné à fermer les yeux et à leur laisser dilapider la fortune du pays. Dans de pareilles dispositions d'esprit, Mazarin ne donnait aux choses de l'administration intérieure qu'une mé-

1. Mémoires de Mme de Motteville.

diocre attention : l'industrie et le commerce ne recevaient aucun encouragement; la plupart des provinces avaient été ravagées par la guerre, et l'agriculture s'y trouvait dans le plus triste état d'abandon; nos arsenaux manquaient de tout; et la marine militaire, créée avec tant de sollicitude par Richelieu, était en pleine décadence.

XXVI.

Paix générale. — Traité des Pyrénées.

Il était temps que la paix vînt enfin permettre aux peuples épuisés de respirer un peu. A vrai dire, après tant de sang versé, après tant d'efforts, la plupart stériles, c'était chez les deux nations, en Espagne comme en France, une même détresse, un égal désir de la paix. Mazarin touchait à son but, et c'est un grand honneur pour lui de ne s'en être pas laissé détourner par les succès récents de la politique et des armes de la France. Du côté de l'Allemagne, Mazarin, aidé de deux habiles négociateurs, le maréchal de Grammont et Lyonne, venait de couronner dignement le traité de Westphalie; l'*alliance du Rhin*, conclue entre la France et les princes électeurs de l'empire, entraînait dans les intérêts français les puissances secondaires de l'Allemagne, et limitait considérablement l'action

politique de l'empereur (18 juillet 1658). En Belgique, les brillants résultats de la dernière campagne avaient conduit Turenne aux portes de Bruxelles et de Gand. A la cour, certains esprits s'animaient à l'idée de nouvelles victoires et de plus amples conquêtes; Mazarin, au contraire, ne voulut se servir de la belle position acquise à la France que pour donner plus d'activité et plus de poids aux négociations depuis longtemps entamées avec l'Espagne.

Mais les obstacles à la paix étaient grands encore. La fière Espagne ne se résignait pas à s'avouer vaincue. Il avait été moins difficile de lui enlever des provinces par la force des armes qu'il ne l'était de la faire s'en dépouiller elle-même par un traité au profit d'une autre monarchie, sa vieille et redoutable rivale. D'un autre côté, elle se disait engagée d'honneur à stipuler pour son allié, le prince de Condé, outre la restitution de ses biens, sa réintégration complète dans ses dignités et commandements; et la couronne de France, à son tour, ne pouvait pas s'humilier devant un de ses sujets rebelle et transfuge.

Mazarin depuis longtemps tenait en réserve au fond de sa pensée un projet qui, s'il pouvait aboutir, devait changer immédiatement la face des choses, et donner la paix à l'Europe, tout en sauvegardant la dignité des puissances belligérantes,

en flattant même la fierté castillane, et en ouvrant à la politique française de magnifiques perspectives. Ce projet, c'était d'unir par un mariage Louis XIV avec l'infante d'Espagne Marie-Thérèse, fille de Philippe IV.

Quand pour la première fois cette pensée s'était présentée à Mazarin, elle semblait être d'une exécution impossible. Marie-Thérèse était alors, en l'absence d'enfant du sexe masculin, l'héritière présomptive de la couronne d'Espagne. Dans cet état de choses, jamais il n'eût été possible d'amener le cabinet de l'Escurial à consentir à une union dont l'effet prochain eût été de transporter dans les mains d'un roi de France le sceptre de la monarchie espagnole. Mais, depuis un an, un fils était né à Philippe IV. Le berceau d'un enfant s'interposait du moins entre l'infante et la couronne d'Espagne. L'obstacle au mariage s'affaiblissait; et cette union cependant était encore de nature à entretenir dans le cabinet français de séduisantes espérances.

Mais il ne convenait pas à la France, il n'entrait pas dans le plan de Mazarin de faire à cet égard des ouvertures directes à l'Espagne, dont les négociateurs avaient pris, dans les derniers pourparlers, un ton d'irritation et de hauteur qui rendait cette fois beaucoup de réserve nécessaire. Mazarin, les yeux fixés sur son but, pour l'at-

teindre plus sûrement, prit donc une voie détournée. Il imagina de donner l'éveil à l'Espagne par une démarche publique de la cour de France, de nature à attirer l'attention générale et à faire naître beaucoup de conjectures. Dans l'hiver de 1658, la reine mère et le jeune roi donnèrent rendez-vous à Lyon aux princes et princesses de la maison de Savoie. Ce voyage, entrepris par la cour de France avec grand appareil, mais dont l'objet réel restait entouré de mystère, était généralement interprété comme un moyen de resserrer l'alliance politique de la Savoie avec la France. Certaines apparences laissaient percer aux yeux des meilleurs observateurs qu'il s'agissait de ménager au jeune roi une entrevue avec la princesse Marguerite de Savoie et de préparer un mariage de ce côté. Louis XIV lui-même prenait ce projet au sérieux, trouvait la princesse à son gré, et lui offrait déjà avec empressement ses hommages.

Mazarin touchait à son but. Pendant qu'Anne d'Autriche était triste et inquiète de voir s'évanouir ses plus chères espérances, celles d'une grande alliance pour son fils avec la maison d'Espagne, d'où elle sortait elle-même, au moment où les princesses de Savoie, interprétant l'ardeur galante du jeune roi pour la duchesse Marguerite, ne doutaient plus qu'une reine de leur maison ne fût bientôt appelée à partager le trône de France, un

envoyé secret arrivait d'Espagne à Lyon, pénétrait dans le cabinet de Mazarin, et lui remettait entre les mains une lettre attendue, une lettre du roi Philippe IV. On vit alors le ministre passer en toute hâte dans l'appartement de la reine mère : « Bonnes nouvelles! Madame, dit-il avec la figure radieuse. — Eh quoi ! serait-ce la paix? s'écria la reine. — C'est mieux que cela. J'apporte à Votre Majesté et la paix et l'infante. »

Les deux pays saluèrent de leurs acclamations de joie cette heureuse solution. Il restait à discuter encore les stipulations du traité; mais secondées par la force de l'opinion publique, prudemment conduites par la vieille expérience de Mazarin, les négociations aboutirent enfin, et le traité des Pyrénées, glorieux complément de celui de Westphalie, fit passer dans le droit public de l'Europe la grande pensée de Richelieu. L'Espagne, après l'Autriche, subit la fortune victorieuse de la France; notre territoire qui, par le traité de Westphalie, avait acquis du côté de l'Allemagne l'Alsace et la limite du Rhin, obtenait définitivement par le nouveau traité, du côté des provinces belges, l'Artois, et le Roussillon sur la lisière des Pyrénées. Appuyée sur l'Espagne unie à elle désormais par une intime alliance, la France prenait vis-à-vis de l'Europe la plus imposante attitude.

XXVII.

Mariage de Louis XIV.

S'il faut en croire des mémoires contemporains, Mazarin, par le désir immodéré de porter au faîte des grandeurs les membres de sa famille, aurait failli compromettre les importantes négociations qui amenèrent le traité des Pyrénées.

Le cardinal, dès les commencements de sa haute fortune, avait tout d'abord attiré auprès de lui ses nièces, au nombre de sept, du nom de Martinozzi et Mancini, beautés italiennes, fleurs brillantes qui servaient, comme le dit un auteur contemporain, « de parterre à Son Éminence. » Au milieu du dévergondage de la Fronde, elles furent cruellement poursuivies par les satires et les outrages des chansonniers populaires; mais elles en furent dédommagées par leurs succès à la cour d'Anne d'Autriche et par les hommages passionnés que leur adressaient les plus brillants seigneurs de l'époque. Mazarin maria l'une d'elles au prince de Conti, du sang royal, frère du grand Condé; Charles II, qui remonta depuis sur le trône d'Angleterre, demanda aussi la main d'une nièce du cardinal; mais il était alors roi sans royaume, il

fut refusé. Enfin, Louis XIV, au moment même où se négociait son mariage avec l'infante d'Espagne, était éperdument amoureux de Marie Mancini. On a prétendu que Mazarin avait conçu le dessein de mettre à profit cette première et vive passion du jeune roi pour placer sur la tête de sa nièce une couronne de reine. On raconte qu'il sonda à cet égard les dispositions d'Anne d'Autriche ; mais qu'à la première parole où cette reine démêla la pensée de l'ambitieux ministre, toute sa fierté monarchique se réveillant, elle lui jeta ces mots superbes : « Si le roi était capable d'une telle indignité, je me mettrais avec mon second fils à la tête de toute la nation contre le roi et contre vous. »

S'il faut admettre qu'en effet Mazarin fut un instant ébloui par la perspective d'élever une de ses nièces à une position sans égale, l'histoire d'ailleurs lui doit cette justice que, ce premier moment passé, il accomplit dignement son devoir envers la couronne et envers le pays. Sacrifiant à la réussite de ses vastes plans son intérêt et ses affections même, il exigea de sa nièce qu'elle s'éloignât de la cour; il la fit partir pour la Rochelle. Dans une dernière entrevue, Marie Mancini, par l'expansion même de sa douleur et de sa passion, avait profondément remué l'âme du jeune roi. Voyant des larmes dans ses yeux, elle lui dit ces mots:

« Vous pleurez, et vous êtes le maître ! » Louis n'y tint plus : il parut prêt, plutôt que de briser le cœur de son amante, à renverser toutes les combinaisons de la politique et à refuser la main de l'infante. Mais Mazarin ne faiblit pas un instant. Il fut inexorable pour sa nièce et sévère même envers le roi. Il maintint l'exil momentané de Marie; il fit honte au prince de ses faiblesses, et usant à propos de l'empire qu'il avait conservé sur lui, il l'entraîna aux Pyrénées pour y conclure l'alliance à laquelle étaient attachées la paix et les destinées du pays.

Les plénipotentiaires français et espagnols s'étaient donné rendez-vous sur l'extrême frontière, dans l'île des Faisans, formée par le cours de la Bidassoa. Le cardinal, qui se plaisait dans le faste, s'y rendit avec un magnifique appareil, traîné par huit mules dans un carrosse doré. La plus brillante noblesse de France lui faisait cortége; ce n'étaient sur la route que divertissements et fêtes; chaque soir le cardinal, dont la santé était déjà chancelante, couché sur son lit de parade, présidait à de splendides réunions qui avaient lieu dans sa chambre.

Quatre mois furent employés aux conférences dans lesquelles les deux hommes d'État les plus renommés de l'Europe, Mazarin et don Louis de Haro, déployèrent, pour cimenter la paix et régler les intérêts des deux monarchies, toutes les res-

sources de leur esprit et de leur expérience consommée. Enfin, on tomba d'accord sur tous les points; le mariage de Louis XIV avec l'infante, célébré sur la frontière même, couronna le glorieux traité des Pyrénées. Ce fut alors par toute la France une grande ivresse; les démonstrations les plus vives de joie et de bonheur saluaient partout sur leur passage le roi et la jeune reine; des fêtes d'une magnificence inouïe jusque-là célébrèrent leur entrée à Paris.

XXVIII.

Mazarin à l'apogée de sa puissance.

Un homme surtout avait sa large part et dans la gloire du succès et dans l'ovation populaire : c'était le grand ministre qui, personnifiant en lui le pouvoir souverain et la politique nationale, après des tourmentes et des luttes de dix-huit ans, avait à l'intérieur étouffé les factions, et au dehors confondu et amoindri les puissances de l'Europe liguées contre nous. Rien ne manquait à son triomphe; ses ennemis venaient l'un après l'autre s'incliner devant son génie heureux et se mettre à sa discrétion. Le prince de Condé, généreusement traité dans les dernières négociations, écrivait au

cardinal dans les termes de la plus obséquieuse déférence : « Quand je vous aurai entretenu une heure, lui disait-il, vous serez bien persuadé que je veux être votre serviteur, et je pense que vous voudrez bien aussi m'aimer. » Le parlement de Paris, imaginant un témoignage nouveau de repentir envers ce ministre qu'il avait tant de fois outragé de ses arrêts, sollicita et obtint facilement du roi la permission de rendre à Mazarin un honneur sans précédents dans l'histoire des ministres et favoris : une députation solennelle de présidents et de conseillers vint trouver le cardinal au château de Vincennes dont il aimait la résidence, et admise auprès du lit, où la goutte le retenait alors, le complimenta « sur les heureux succès de son admirable conduite. » Le jeune roi, d'un esprit assez élevé pour apprécier les éminents services de l'homme d'État qui gouvernait en son nom, avait fini par lui porter un respect mêlé d'affection, et la pensée ne lui venait même pas de jalouser et de diminuer une autorité si utilement employée à l'affermissement et à la splendeur de sa couronne. Enfin, ce ministre d'une âme trop ouverte à la vanité des titres, à l'amour du gain et des richesses, se voyait comblé dans ce genre de tout ce que la convoitise humaine peut désirer ; il cumulait gouvernements de villes et de provinces, charges lucratives, riches bénéfices ; il possédait de magni-

fiques domaines, et à Paris, un palais somptueux[1], derrière le jardin du Palais-Cardinal, dans lequel il avait amassé une prodigieuse quantité de tableaux, de statues, de meubles et d'objets d'art du plus grand prix. Les livres les plus beaux et les plus rares, au nombre de trente-cinq mille volumes, composaient sa bibliothèque. Sa famille participait à ses grandeurs; son frère même était cardinal, et le sang des Mazarin, par d'illustres alliances, était mêlé à celui des plus grandes maisons, à celui des petits-fils de Henri IV, des princes souverains de Modène et de Savoie.

XXIX.

Dernière maladie, testament et mort de Mazarin.

Cependant cet homme qui avait élevé si haut sa fortune, qu'environnaient tant d'hommages, d'admiration et d'envie, était gisant sur un lit de douleur d'où il voyait d'un coup d'œil sûr, mais avec une grande amertume de cœur, la mort qui s'approchait et venait le saisir au milieu même de son triomphe. Depuis plusieurs années Mazarin était cruellement tourmenté par la goutte. Le voyage des Pyrénées,

1. L'hôtel du cardinal Mazarin est aujourd'hui la Bibliothèque impériale.

le travail des longues négociations, la fatigue des fêtes, avaient achevé de ruiner sa constitution. De retour à Paris, il avait éprouvé des souffrances tellement aiguës qu'elles allaient jusqu'à lui donner des vertiges. Un jour, le roi était venu le visiter dans son hôtel pour le consulter sur quelque affaire; le cardinal, profondément triste et abattu, lui dit: « Sire, vous demandez conseil à un homme qui n'a plus de raison, qui extravague.» — « Le roi connaissant en effet qu'il avait des moments de rêverie, touché d'une vive douleur, s'en alla dans une petite galerie qui était de l'appartement du cardinal, et là il pleura cet homme qui lui avait servi de tuteur, de gouverneur et de ministre tout ensemble; il n'avait pas connu tous ses défauts, et ses derniers services lui avaient fait voir sa capacité et ses bonnes intentions[1]. »

Un historien moderne apprécie judicieusement la manière digne et élevée dont Mazarin, au déclin de sa carrière, répara ses premières négligences vis-à-vis du jeune roi dont il était responsable envers la France : « On ne saurait nier que Mazarin, pendant le premier âge de Louis XIV, n'eût mal rempli les devoirs que lui imposait le titre de surintendant de l'éducation du roi, et n'eût cherché à prolonger l'enfance de Louis, en le retenant dans

1. Mme de Motteville.

l'ignorance et la frivolité, afin de s'assurer à lui-même un plus long règne. Louis s'en ressentit toujours : son rare bon sens, son goût naturel et ses lectures tardives ne suppléèrent jamais complétement à l'insuffisance de son instruction première. Mazarin changea peu à peu de procédés ; quand il eut vu se développer spontanément le caractère ferme et l'esprit droit du jeune prince, il cessa de le détourner des choses sérieuses, et s'adressa à sa raison et à son cœur, en se posant devant lui comme le champion nécessaire et dévoué de la couronne et de l'État contre les factions et contre l'étranger, puis il l'exhorta à lire, et *à apprendre son grand métier de roi*, comme dit Mme de Motteville. Il l'engagea, il l'obligea même à siéger fréquemment au conseil : il avait fini par comprendre que l'honnêteté devenait de l'habileté vis-à-vis d'une nature sagace et réfléchie comme celle du jeune Louis. D'ailleurs la ruine de sa santé, sur laquelle il ne se fit pas longtemps illusion, renversa bientôt tous ses plans d'avenir personnel ; il agit en conscience ; il répara de son mieux le temps perdu, et n'épargna rien pour rendre Louis apte à le remplacer ; il usa les restes d'une vie qui s'échappait, à initier le roi, dans de longs entretiens, aux principes et aux ressorts de sa politique, et lui laissa même des instructions écrites. Les conseils les plus importants qu'il lui donna paraissent avoir

été de n'avoir plus de premier ministre, et de n'avoir jamais de favori, de faire ses affaires lui-même, en renfermant chaque ministre dans son département, et de préférer pour les emplois de haute confiance les hommes de naissance médiocre aux grands seigneurs. Il l'engagea à réduire le conseil secret, où se décidaient les grandes affaires, au moindre nombre possible, et à en écarter les gens d'Église et les gens d'épée, ainsi que la reine mère, qui s'était prise d'un retour de tendresse embarrassant pour son frère Philippe IV et pour sa terre natale. Il lui prêcha, sur la foi due aux traités, à propos de l'Espagne et du Portugal, une morale fort relâchée, mais trop conforme à la pratique du temps pour qu'on y puisse trouver un sujet d'étonnement. Il lui conseilla enfin de cacher ses secrets aux femmes et aux courtisans, et, sur toutes choses, de profiter des loisirs de la paix pour rétablir les finances[1]. »

Cependant le cardinal, pendant l'hiver de 1661, eut quelques apparences de retour à la santé qui tinrent tous les courtisans dans l'anxiété la plus vive. Habitué d'ailleurs à dominer ses souffrances à force d'énergie morale, il ne cessait de s'occuper des affaires du gouvernement, et ne restait même pas étranger aux divertissements de la cour. Il avait toujours aimé le jeu avec passion ; au milieu

1. Henri Martin.

de sa maladie, c'était encore sa distraction habituelle ; il jouait chaque soir trois ou quatre mille pistoles, et on le remarqua souvent occupé à peser les pièces d'or qu'il avait gagnées, afin de remettre au jeu le lendemain les plus légères.

Aux approches du printemps, Mazarin espéra trouver à la campagne des chances de guérison ; il se fit transporter au château de Vincennes, et la cour vint s'y établir près de lui. Mais ses illusions furent courtes ; son mal empirant d'une manière alarmante, les médecins les plus renommés de ce temps furent appelés près de son lit ; ils furent d'avis très-divers sur les causes du mal, mais d'accord sur l'état désespéré du malade. Mazarin comprit qu'il fallait se résigner à mourir ; et dès ce moment, comme le dit Mme de Motteville, *il fit bonne mine à la mort*. Avant toutes choses, il voulut mettre la dernière main à son œuvre glorieuse, la paix générale, qui, par un point, demeurait inachevée. Des négociations restaient pendantes avec le duc de Lorraine, allié douteux tantôt de la France, tantôt de l'Espagne. Mazarin, sur son lit de mort, signa avec ce prince un traité qui valut encore à la France quelques forteresses sur la frontière d'Allemagne. Ce dernier acte politique accompli, il n'eut plus que deux pensées : assurer le sort de son immense fortune et mourir chrétiennement.

« Il restait à transmettre par un acte suprême tout ce qu'il avait acquis, et ce fut ici qu'il demeura bien au-dessous de son prédécesseur, avec lequel il avait jusque-là fort bien soutenu le parallèle. Celui-ci, en homme de haute condition, ne s'était pas du tout étonné de se trouver si riche au moment de la mort, et il avait réparti ses duchés, ses terres, ses meubles, son argent, comme choses bien et légitimement siennes ; ce qu'il en avait donné au roi n'était qu'une orgueilleuse libéralité. Le cardinal Mazarin, poursuivi au bord du tombeau par le souvenir de son origine, fut comme effrayé de la succession qu'il allait laisser, et sa main défaillante recula devant toute cette opulence. Il lui parut au moins qu'il fallait en purifier la source. Il appela donc un notaire auprès de son lit, et lui dicta (3 mars) un testament par lequel il reconnaissait que tous ses biens, lui étant venus du roi, devaient faire retour à Sa Majesté, laquelle il priait d'en disposer comme elle voudrait. Le roi ne manqua pas de refuser cette restitution, et de confirmer le mourant dans la propriété de tout ce qu'il possédait, en promettant de ratifier la distribution qu'il en aurait faite. Alors seulement il osa y toucher pour en faire à chacun sa part [1]. »

Ce fut une grave affaire, à laquelle Mazarin donna

1. A. Bazin, *Histoire de France sous Louis XIII et sous le cardinal Mazarin.*

tout ce qui lui restait de forces et le temps que la mort lui laissait encore. Il institua pour légataire universel un parent du cardinal de Richelieu, le marquis de La Meilleraie, à qui il avait donné en mariage une de ses nièces, à la condition qu'il prendrait le titre de duc de Mazarini. Toujours préoccupé du soin d'envelopper de mystère sa prodigieuse fortune, il défendit expressément de faire inventaire, priant même le roi d'interposer à cet égard son autorité. En dehors de ce legs universel, ses libéralités particulières furent infinies. Il constitua à chacune de ses nièces, en domaines ou en sommes d'argent, d'énormes fortunes. A quelques grands seigneurs, il fit remise d'importantes valeurs qu'il leur avait prêtées ; il distribua aux plus célèbres personnages de l'époque les richesses d'art accumulées dans ses galeries : « il donna au roi dix-huit gros diamants ; un fort beau diamant à la reine mère ; un bouquet de diamants à la jeune reine, et plusieurs émeraudes d'une prodigieuse grosseur à Monsieur ; il donna un diamant au prince de Condé, avec beaucoup de louanges et de grandes marques de son amitié ; et un au maréchal de Turenne. »

Tout n'était pas encore épuisé. Mazarin voulut que des dispositions d'un ordre plus élevé témoignassent aux yeux du monde de sa munificence. Il mit à la disposition du pape une somme de

six cent mille livres pour être employée dans la guerre par laquelle les Vénitiens disputaient alors aux Turcs l'île de Candie. Il affecta une somme de deux millions et des rentes sur l'hôtel de ville à la fondation d'un collége où seraient élevés gratuitement soixante enfants de gentilshommes ou principaux bourgeois des quatre *nations* (ou provinces) réunies à la France par les deux traités de paix qu'il avait conclus, l'Alsace, l'Artois, le Roussillon et le territoire de Pignerol. Il dota en outre ce collége de sa magnifique bibliothèque, en posant cette condition, qu'elle serait ouverte au public. Il voulut enfin, à l'imitation de ce que Richelieu avait fait pour la Sorbonne, que ses restes fussent plus tard inhumés dans la chapelle du collége des Quatre Nations. Ce monument, élevé aux lettres par Mazarin, est aujourd'hui le palais de l'Institut, et la bibliothèque *Mazarine* qui y est adjointe perpétue les libérales intentions de son illustre fondateur.

Des mémoires contemporains portent à vingt millions les trésors en argent monnayé que Mazarin avait mis en sûreté dans plusieurs forteresses dont il s'était fait donner le gouvernement. Le surintendant Fouquet estimait la fortune de Mazarin de quarante à cinquante millions de livres, ce qui représenterait en monnaie d'aujourd'hui cent millions. Voltaire va plus loin : « Mazarin, dit-il, était riche d'environ deux cents millions, à compter

comme on fait aujourd'hui. » Et il ajoute, en punition de l'origine coupable de tant de trésors : « Mazarin gouvernait les finances comme l'intendant d'un seigneur obéré. Le roi demandait quelquefois de l'argent à Fouquet, qui lui répondait : « Sire, il n'y a rien dans les coffres de Votre Majesté ; mais M. le cardinal vous en prêtera. »

Quand Mazarin, achevant son plus pénible sacrifice, se fut séparé de toutes ses richesses, il lui restait à peine quarante-huit heures ; il les employa à mourir en chrétien. « Le cardinal était soupçonné de n'avoir pas beaucoup de religion ; il n'avait jamais témoigné assez de vénération pour les mystères les plus sacrés, et sa vie, moralement bien réglée, ne paraissait pas avoir pour règle de sa sagesse les maximes évangéliques. » Ainsi le jugeait la cour d'Anne d'Autriche qui était passée de la galanterie à l'extrême dévotion. Cependant Mazarin, à ses derniers moments, montra tous les sentiments pieux qu'on pouvait désirer d'un chrétien soumis aux règles de l'Église et humble devant la mort. Un biographe contemporain, Aubéry, qui nous a laissé une histoire fort détaillée du cardinal Mazarin, retrace ainsi la fin de cet homme illustre :

« Le lundi, septième de mars (1661), il reçut l'extrême-onction avec tous les témoignages de piété qu'il se pouvait désirer. Cela l'ayant extraordinairement fatigué, il se fit porter sur son lit pour

un peu se délasser; car il avait reçu l'extrême-onction debout, ou au moins dans une chaise de commodité, ne pouvant presque pas rester couché, à cause de son enflure et de ses douleurs continuelles, d'où il prenait de temps en temps occasion de remontrer aux assistants à quelles faiblesses, à quelles misères aboutissent les fortunes et les grandeurs de la terre. Le mardi, huitième, sur les neuf heures du matin, son mal étant beaucoup augmenté, il dit : « Je sens approcher ma fin, je prie Dieu qu'il me fasse miséricorde. » M. Joly (son confesseur), lui ayant demandé s'il ne voudrait pas bien faire quelque satisfaction publique pour tous les mauvais exemples et tous les scandales qu'il pouvait avoir donnés : « Très-volontiers, » répondit-il; de sorte que, prenant le cierge à la main, nu-tête, par forme de réparation ou d'amende honorable, il demanda pardon à Dieu de tous ses péchés, et pria ceux qu'il pouvait avoir offensés de lui pardonner. Il renouvela ensuite les protestations et les vœux de son baptême.

« Depuis, et jusqu'à la mort, il demeura en de grandes langueurs, et dans une espèce d'agonie; il souffrait extrêmement, et néanmoins sans se plaindre; s'excitant lui-même à se conformer à la volonté divine, et confessant qu'il était un grand pécheur, et qu'il méritait encore des douleurs plus aiguës, il regarda la mort avec beaucoup de fer-

meté et de constance. Au plus fort de son mal, il se disait à lui-même : « Courage, il faut souffrir. » Il pressait souvent M. Joly de lui parler toujours de Dieu : « Bien que je ne vous réponds pas, lui disait-il, je ne laisse pas d'entendre; je vous serrerai la main pour vous le témoigner.... » Sur le minuit, il dit à M. Joly : « Je vais bientôt mourir; mon jugement se trouble.... J'espère en Jésus-Christ. » Ce furent ses dernières paroles; après deux heures d'agonie, il rendit le dernier soupir (9 mars 1661). Mazarin quittait ainsi la vie à cinquante-neuf ans, et le pouvoir, après l'avoir tenu dix-huit années, comme Richelieu.

Cette mort fit un grand vide dans le pays. Le peuple de Paris lui-même ne savait à quel sentiment se laisser aller : il avait la mémoire pleine encore des diatribes et des sarcasmes dont il avait poursuivi ce ministre pendant presque toute sa carrière; il ne se sentait à son égard ni captivé par l'affection, ni frappé de respect; et cependant il avait l'instinct que la France venait de perdre en lui un homme qui avait beaucoup fait pour la puissance et la grandeur de la nation. La cour prit le deuil à la mort de Mazarin comme pour une tête souveraine ; le peuple assista avec calme et décence à ses funérailles.

XXX.

Jugements sur Mazarin.

Le caractère et la vie de cet homme d'État expliquent bien les impressions si diverses qu'il laissait après lui. Jamais ministre n'a plus dominé son époque et influé davantage sur les destinées d'un peuple, en formant une disparate plus tranchée avec les traditions de ce peuple, avec son génie et ses mœurs. Loin d'être imposant et chevaleresque, Mazarin se montrait cauteleux et souple, et, il faut bien le dire, son amour désordonné de l'argent donnait à sa physionomie tout le contraire de la noblesse. Dans le maniement des affaires, il n'attachait aucun prix à l'éclat extérieur, et le soin d'assurer le succès l'absorbait complétement. Même les grandes choses qu'il menait à fin, il semblait les rapetisser par une conduite vulgaire, et par la loyauté souvent équivoque des moyens. Il n'inspirait pas l'amitié, encore moins le dévouement, et les haines qu'il suscitait manquaient elles-mêmes de grandeur. Et cependant son âme, comme son esprit, était de bonne trempe. Il avait vu, sans sourciller, sa tête mise à prix; au milieu des guerres de la Fronde, à la cour fugitive d'Anne d'Autriche,

il vécut longtemps entouré d'hommes venus de tous côtés, dont plusieurs le haïssaient mortellement; et il montra toujours, pour ses dangers personnels, une indifférence et un calme que ses ennemis eux-mêmes admirèrent. Mazarin, à tout prendre, fut un de ces hommes qu'on ne peut s'empêcher de trouver médiocres, quand on examine dans le détail leurs passions et leurs pratiques journalières, et qui, au point de vue du citoyen et du publiciste, grandissent de toute la hauteur des choses qu'ils ont faites et laissées après eux.

Nous compléterons ce tableau historique par le portrait qu'a tracé de Mazarin un de nos historiens modernes les plus distingués [1].

« Mazarin avait l'esprit grand, prévoyant, inventif, le sens simple et droit, le caractère plus souple que faible, et moins ferme que persévérant. Sa devise était : *Le temps et moi*. Il se conduisait, non d'après ses affections ou ses répugnances, mais d'après ses calculs. L'ambition l'avait mis au-dessus de l'amour-propre, et il était d'avis de laisser dire, pourvu qu'on le laissât faire. Aussi était-il insensible aux injures et n'évitait-il que les échecs. Ses adversaires n'étaient pas même des ennemis pour lui. S'il se croyait faible, il leur cédait sans honte;

1. M. Mignet, Introduction à l'*Histoire des négociations* relatives à la succession d'Espagne.

s'il était puissant, il les emprisonnait sans haine. Richelieu avait tué ceux qui s'opposaient à lui, Mazarin se contenta de les enfermer. Sous lui l'échafaud fut remplacé par la Bastille. Il jugeait les hommes avec une rare pénétration; mais il aidait son jugement de celui que la vie avait déjà prononcé sur eux. Avant d'accorder sa confiance à quelqu'un, il demandait : « Est-il heureux ? » Ce n'était point de sa part une aveugle soumission aux chances du sort; pour lui, être heureux signifiait avoir l'esprit qui prépare la fortune et le caractère qui la maîtrise. Il était incapable d'abattement, et il avait une constance inouïe, malgré ses variations apparentes. Résister dans certains cas et à certains hommes ne lui paraissait pas de la force, mais de la maladresse. Aussi ne cédait-il que pour reprendre, ne partait-il que pour revenir.... Si le cardinal de Richelieu, qui était sujet à des accès de découragement, était tombé du pouvoir, il n'y serait pas remonté; tandis que Mazarin, deux fois fugitif, ne se laissa jamais abattre, gouverna du lieu de son exil, et vint mourir dans le souverain commandement et dans l'extrême grandeur. »

XXXI.

Règne de Louis XIV.

Dès les premiers symptômes du mal auquel devait succomber Mazarin, l'immense succession qui allait s'ouvrir préoccupa profondément les hommes de cour. La grande affaire pour tous était de deviner vers qui la faveur royale allait pencher ; chacun s'agitait pour connaître et saluer des premiers celui qui serait appelé à recueillir l'héritage du pouvoir transmis de Richelieu à Mazarin, et que la mort de celui-ci laisserait bientôt vacant. La pensée ne venait à personne qu'un jeune roi, épris de l'amour des plaisirs et du faste, réclamerait pour lui-même le fardeau du gouvernement, et saurait s'affranchir d'une domination traditionnelle que près de quarante années, et deux grands hommes se succédant à la tête des affaires, avaient pour ainsi dire consacrée.

Cependant, le jour où Mazarin mourut, le roi, à son réveil, s'enferma avec trois de ses conseillers; personne ne sut l'objet de cette conférence; la reine mère n'y assistait pas. Le lendemain, au Louvre, tous les ministres furent réunis en conseil, et Louis XIV leur dit ces mots : « Messieurs, je vous

ai fait assembler pour vous dire que jusqu'à présent j'ai bien voulu laisser gouverner mes affaires par feu M. le cardinal, mais que dorénavant j'entends les gouverner moi-même; vous m'aiderez de vos conseils quand je vous les demanderai. »

Tout le monde comprit que de ce jour datait pour la monarchie une ère nouvelle; et un grand règne commença.

FIN.

TABLE.

FIN DE LA TABLE.

Imprimerie de Ch. Lahure (ancienne maison Crapelet)
rue de Vaugirard, 9, près de l'Odéon.



